

RHJ INTERNATIONAL



Rapport Annuel

Exercice social clôturé au 31 mars 2005

Table des matières

Introduction	1
Rapport de gestion	2
Comptes consolidés pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005	21
Rapport du commissaire	53
Comptes annuels abrégés pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005	54
Corporate governance	55
Information des actionnaires	62

Introduction

L'exercice social clôturé au 31 mars 2005 de RHJ International ("RHJI") a été marqué par une série d'événements déterminants qui ont positionné RHJI pour l'avenir. Ceux-ci incluent la cotation des actions ordinaires de RHJI sur Euronext Brussels, l'apport par des fonds de private equity, associés à Ripplewood Holdings LLC à RHJI le 31 mars 2005 de participations dans les sept entreprises qui forment le portefeuille actuel de RHJI, pour une juste valeur de marché totale d'environ 91 milliards de JPY (658 millions d'€) et un apport en numéraire de 10 milliards de JPY (72,5 millions d'€), ainsi que la vente d'actions ordinaires RHJI nouvellement émises dans le cadre d'opérations d'offre globale et de placement privé menées à bien le 31 mars 2005. Le produit net total en numéraire était d'environ 100 milliards de JPY (720 millions d'€), y compris l'apport en numéraire.

En tant que société holding diversifiée, RHJI continue à se concentrer sur la création de valeur sur le long terme par l'acquisition et l'exploitation d'entreprises dans des secteurs qui lui semblent attrayants et par le développement de sa plate-forme existante d'entreprises au Japon et ailleurs dans le monde. La stratégie opérationnelle de RHJI consiste en l'acquisition d'entreprises qui sont gérées de manière peu productive mais qui ont des qualités intrinsèques et un potentiel de croissance solide dans des secteurs qui font l'objet d'évolutions importantes. Chacune des entreprises de RHJI fait généralement l'objet d'un effet de levier important, eu égard au montant important des dettes par rapport au total des actifs. RHJI entend poursuivre la croissance de ses entreprises afin d'en faire des acteurs importants à l'échelle nationale, régionale ou mondiale, selon le cas, et cherche à mettre en place les meilleures pratiques internationales et japonaises dans chaque entreprise. Étant donné que ce processus n'est pas sans défis en raison des développements opérationnels et de marché, le management de RHJI continuera à concentrer ses efforts sur les résultats d'exploitation et le potentiel de croissance de chaque entreprise.

La cotation sur Euronext a créé de nouvelles opportunités ainsi que des responsabilités en matière de transparence et de corporate governance, faisant évoluer RHJI d'un environnement de private equity vers une entreprise cotée. En tant que société cotée, RHJI est positionnée favorablement afin de tirer avantage des opportunités au Japon et ailleurs dans le monde grâce à sa focalisation sur le long terme, et dispose à travers ses actions ordinaires d'une devise d'acquisition de nouvelles entreprises.

En définitive, le statut de société cotée de RHJI, sa stratégie opérationnelle, un portefeuille existant d'entreprises et une équipe de management expérimentée au Japon et ailleurs dans le monde, combinés à des ressources en liquidités aisément disponibles et un accès au marché public, fournissent une excellente plate-forme à RHJI dans sa poursuite de création de valeurs sur le long terme pour ses actionnaires. RHJI se réjouit de passer en revue avec les actionnaires ces sujets ainsi que d'autres matières qui y sont liées lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra le 20 septembre 2005 à 15h00, à Bruxelles, avenue Louise 326.

Ce rapport annuel contient des informations que RHJI est tenue, en tant que société belge cotée, de fournir aux actionnaires avant l'Assemblée Générale Annuelle. Ces informations comprennent (i) un rapport de gestion relatif à l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, (ii) les comptes consolidés relatifs à cet exercice social et (iii) le rapport du commissaire qui s'y rapporte. Ce rapport annuel contient également une section relative aux matières de corporate governance, tel que recommandé par le Code belge de corporate governance, ainsi que des comptes annuels abrégés. Il sera proposé aux actionnaires d'approuver les comptes annuels complets et d'autres points lors de l'Assemblée Générale Annuelle. Les comptes annuels complets, ainsi que le rapport de gestion et le rapport des commissaires qui s'y rapportent, sont publiés séparément et sont disponibles sur le site Internet de RHJI et à son siège social. Ce rapport annuel, ainsi que les comptes non-consolidés complets et le rapport de gestion correspondant, ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 11 août 2005.

Rapport de gestion

Ce rapport de gestion présente une revue opérationnelle et financière des activités de la Société pendant les exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004. Sauf indication contraire, toute référence à “RHJI” désigne RHJ International SA, une société anonyme de droit belge. Toute référence à la “Société” désigne collectivement RHJI International SA et ses entreprises.

Les comptes consolidés de la Société ont été préparés conformément aux *International Financial Reporting Standards* (“IFRS”). La devise de présentation est le yen japonais (JPY).

L’apport

RHJI, une société holding diversifiée, détient des participations dans sept entreprises, dont six ont leur siège au Japon. Une présentation des activités de RHJI est incluse dans le tableau ci-dessous. Le 31 mars 2005, ces participations ont été apportées à la Société par des fonds de private equity associés à Ripplewood Holdings LLC sur la base de leur juste valeur de marché en contrepartie d’un nombre total de 39,9 millions d’actions ordinaires nouvelles. Le même jour, RHJI a réalisé un placement privé et une offre globale portant sur un nombre total de 37,9 millions d’actions ordinaires nouvelles.

<u>Nom</u>	<u>Symbole</u>	<u>Secteur</u>	<u>Participation / Droits de vote**</u>
Asahi Tec Corporation	TSE*: 5606	Composants automobiles, segment des pièces automobiles en fonte	58,4% / 65,4%
Honsel International Technologies S.A.	Non coté	Composants automobiles, segment des pièces automobiles en fonte	57,9% / 88,8%
Niles Co., Ltd.	Non coté	Composants automobiles, segment des composants électroniques	96,2% / 96,2%
D&M Holdings Inc.	TSE: 6735	Electronique de consommation, segment relatif à l’audio-visuel et au home cinéma	51,7% / 51,7%
Phoenix Resort K.K.	Non coté	Segment hôtelier	100% / 100%
Columbia Music Entertainment, Inc.	TSE: 6791	Media et loisirs, segment <i>Music Entertainment</i>	25,5% / 49,6%
Shaklee Global Group, Inc.	Jasdaq: 8205	Produits de consommation, produits alimentaires	40,7% / 40,7%

* TSE = Tokyo Stock Exchange
** Au 31 mars 2005

Résultats d’exploitation

Comme l’apport des sept entreprises n’a été réalisé que le dernier jour de l’exercice social clôturé au 31 mars 2005, leurs résultats d’exploitation ne sont pas reflétés dans le compte de résultats consolidé relatif à l’exercice social clôturé au 31 mars 2005. La perte nette de l’exercice social clôturé au 31 mars 2005 s’élève à 1.025 millions de JPY et est constituée par les charges de fonctionnement de la Société encourues depuis sa création le 18 juin 2004.

Par conséquent, aux fins de comparaison au compte de résultats consolidé pro forma non audité présenté à l’occasion de la cotation de ses actions ordinaires sur Euronext Brussels, la Société a préparé un compte de résultats consolidé pro forma non audité relatif à l’exercice social clôturé au 31 mars 2005.

Résultats d’exploitation pro forma

Les comptes de résultats consolidés pro forma non audités ci-après relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004, ont été établis en considérant que l’apport des sept entreprises, les activités de la Société, la conversion IFRS et l’acquisition de Honsel International Technologies SA (“HIT”) ont eu lieu au début de la période de deux ans.

Les comptes de résultats consolidés pro forma non audités relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004 tiennent compte:

- des résultats d'exploitation de Asahi Tec Corporation ("Asahi Tec"), Niles Co. Ltd. ("Niles"), Columbia Music Entertainment, Inc. ("CME"), D&M Holdings, Inc. ("D&M") et Phoenix Resort K.K. ("Phoenix Seagaia Resort"), relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004 et de HIT relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 décembre 2004 et 2003, tous établis conformément aux IFRS;
- des résultats de Shaklee Global Group, Inc. ("Shaklee") relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004, comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence;
- des charges annuelles d'intérêts relatives à la structure d'endettement de HIT, telle que conclue à la date de son acquisition (à savoir le 30 novembre 2004) par un groupe d'investisseurs dirigé par Ripplewood Holdings LLC et des frais liés à la nouvelle structure organisationnelle de HIT; et
- des charges de fonctionnement estimées.

Suite à cet apport, aucun goodwill n'a été alloué parmi les actifs et passifs comptabilisés, étant donné que les valorisations nécessaires n'étaient pas finalisées. Lorsqu'elle aura lieu au cours de l'exercice se clôturant au 31 mars 2006, l'allocation du goodwill aura un impact négatif significatif sur les résultats consolidés de la Société. Aucun test de dépréciation n'a été effectué sur le goodwill, étant donné que toutes les entreprises ont été apportées à leur juste valeur au 31 mars 2005.

Comptes de résultats consolidés pro forma non audités relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004

	<u>2005</u>	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	en millions de JPY		en millions d'€	
Chiffre d'affaires net	360.314	342.321	2.604	2.496
Coût des ventes et prestations	(291.102)	(271.454)	(2.104)	(1.979)
Marge brute	69.212	70.867	500	517
Frais généraux, administratifs et commerciaux	(79.631)	(83.673)	(576)	(610)
Autres produits d'exploitation	2.649	3.870	20	28
Gains relatifs à la réduction et à la liquidation de plans de pension	—	14.234	—	104
Bénéfice (perte) d'exploitation	(7.770)	5.298	(56)	39
Quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence	282	637	2	5
Coût de financement net	(6.198)	(4.969)	(45)	(36)
Bénéfice (perte) avant impôts	(13.686)	966	(99)	7
Impôts sur le résultat	(3.559)	(5.410)	(26)	(39)
Perte après impôts	(17.245)	(4.444)	(125)	(32)
Intérêts minoritaires	4.427	4.030	32	29
Perte nette	(12.818)	(414)	(93)	(3)

Les comptes de résultats consolidés pro forma non audités ont été, pour la facilité du lecteur, convertis en euros, en utilisant le taux de change euro/JPY de 138,352 et 137,170 respectivement pour les exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004.

Bien que les résultats d'exploitation de HIT aient été inclus dans les comptes de résultats consolidés pro forma ci-dessus, la quasi-totalité de la période (exercices clôturés aux 31 décembre 2004 et 2003) reflétait la performance réalisée sous le contrôle d'une entité tierce non liée. Au cours de cette période, les résultats de HIT ont inclus des charges d'amortissement (6,9 milliards de JPY en 2004 et 8 milliards de JPY en 2003) de goodwill et d'actifs immobilisés significatives. Un groupe d'investisseurs dirigé par Ripplewood Holdings LLC a acquis HIT le 30 novembre 2004 seulement.

Le bénéfice d'exploitation relatif à l'exercice social clôturé au 31 mars 2004 a été favorablement influencé par des gains de 14,2 milliards de JPY relatifs à la liquidation et à la réduction des plans de pension, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus. En excluant l'effet des résultats de HIT et des gains exceptionnels relatifs aux plans de pension, la perte d'exploitation serait de 3,2 milliards de JPY pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, comparé à une perte de 5,2 milliards de JPY pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2004. Asahi Tec, D&M (excluant l'impact des gains enregistré sur l'exercice social clôturé au 31 mars 2004 liés aux plans de pension) et CME ont enregistré une amélioration de leur résultat d'exploitation par rapport à l'exercice social clôturé au 31 mars 2004.

Comme les comptes de résultats consolidés pro forma non audités sont constitués principalement des résultats d'exploitation des six entreprises qui sont contrôlées par RHJI, leurs comptes de résultats consolidés respectifs sont présentés ci-dessous accompagnés de commentaires. Des comptes de résultats consolidés pro forma sont également fournis pour Shaklee, avec un commentaire.

Les résultats d'exploitation des entreprises ont été établis conformément aux normes IFRS, sur la base d'une date de conversion fixée par hypothèse au 1er avril 2003 (1er janvier 2003 pour HIT). Les données financières ont été converties en IFRS à partir des normes comptables généralement admises au Japon ("J-GAAP") pour les six entreprises basées au Japon et, pour HIT, des normes comptables généralement admises aux Etats-Unis ("US-GAAP").

Asahi Tec

Présentation générale

Asahi Tec (www.asahitec.co.jp) a pour activité principale la conception, la fabrication et la vente de pièces automobiles en fonte ductile, de pièces en alliage d'aluminium et d'autres composants à destination des équipementiers pour automobiles, camions et machines de construction (segment *General Casting and Forging Parts*) et des composants en métal utilisés dans le transport d'électricité et les systèmes de traitement des eaux (segment *Devices and Equipment*).

Asahi Tec entend tirer avantage de ses solides relations avec les clients (bâties au cours de ces trente dernières années en tant que fournisseur d'équipementiers pour camions et machines de construction), de sa présence dans des marchés asiatiques en croissance (avec une présence opérationnelle et commerciale en Thaïlande et en Chine) et une nouvelle équipe dirigeante, afin de mettre en œuvre avec succès sa stratégie d'entreprise. Une attention particulière sera donnée à l'exécution de la restructuration de l'activité des jantes en aluminium, aux efforts accrus afin d'améliorer la compétitivité au niveau des coûts et de la rentabilité, à l'établissement d'unités de production principales en Thaïlande et en Chine, à l'expansion des clientèles existantes au Japon, en Thaïlande et en Chine, au développement de technologies destinées à produire des jantes en aluminium plus légères et à la poursuite d'acquisitions stratégiques ciblées.

Comptes de résultats consolidés relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004

<i>(en millions de JPY)</i>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Chiffre d'affaires net	57.618	52.843
Coût des ventes et prestations	(52.667)	(47.114)
Marge brute	4.951	5.729
Marge brute en %	8,6%	10,8%
Frais généraux, administratifs et commerciaux	6.798	7.978
Autres produits d'exploitation	273	248
Perte d'exploitation	(1.574)	(2.001)
Quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence	(1)	22
Coût de financement net	(138)	(663)
Perte avant impôts	(1.713)	(2.642)
Impôts sur le résultat	(321)	(1.939)
Perte après impôts	(2.034)	(4.581)
Intérêts minoritaires	(92)	(40)
Perte nette	(2.126)	(4.621)

Résultats d'exploitation

Le chiffre d'affaires net relatif à l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 tient compte de l'impact de trois mois additionnels de ventes résultant d'une prolongation de l'exercice social des filiales thaïlandaises d'Asahi Tec, de décembre à mars. En excluant cet impact, le chiffre d'affaires net était 2,9% plus élevé que l'année antérieure, reflétant l'amélioration de la demande au Japon pour les jantes en alliage d'aluminium pour les véhicules individuels et les composants de machines de construction, ainsi que la forte croissance de l'industrie automobile en Thaïlande, partiellement compensée par la réduction de la demande sur le marché des camions au Japon. L'activité des pièces en fonte ductile a connu une demande exceptionnellement forte au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2004 en raison principalement de changements dans la réglementation environnementale au Japon, lesquels ont eu pour effet d'accélérer le remplacement de camions. Le chiffre d'affaires net de 46,8 milliards de JPY du segment *General Casting and Forging Parts* a augmenté de 3,8%. Le chiffre d'affaires net du segment *Devices and Equipment* a connu un déclin de 2,4%.

La perte d'exploitation a été réduite de 427 millions de JPY. La baisse de la marge brute reflète principalement les pertes réalisées lors du second semestre de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 dans le cadre du lancement de jantes en alliage d'aluminium fabriquées en utilisant la technologie ATREX. En raison de ces pertes, Asahi Tec a décidé de restructurer son activité de jantes en alliage d'aluminium en mettant fin à la production de jantes en alliage d'aluminium fabriquées en utilisant la technologie ATREX, en adoptant une nouvelle stratégie de production de ses jantes légères haut de gamme sur la base de sa technologie existante (éventuellement en y apportant des modifications), ainsi qu'en mettant fin à la production de jantes à son usine au Japon et en relocalisant cette production vers son usine en Thaïlande. Une charge de 1,6 milliard de JPY a été comptabilisée afin d'accélérer l'amortissement d'actifs immobilisés qui ne seront plus utilisés. Globalement, les performances opérationnelles des autres activités d'Asahi Tec se sont améliorées. Les frais généraux, administratifs et commerciaux ont baissé en raison de l'absence de frais liés au refinancement (794 millions de JPY) et de pertes résultant de la cession de certains actifs dont le leasing n'était pas résiliable (648 millions de JPY), tous deux intervenus au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2004.

Au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2004, la perte nette a été réduite de 2,5 milliards de JPY en raison principalement de la réduction des pertes d'exploitation, d'une provision d'impôts plus basse et de plus-values (487 millions de JPY) provenant de la vente de titres d'investissement. Au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2004, les réductions de valeur sur les impôts différés actifs ont été augmentées à la suite d'une révision par le management de l'utilisation potentielle de pertes fiscales reportées.

Le bénéfice (ou perte) d'exploitation avant amortissements et réductions de valeurs ("EBITDA") relatif à l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 s'élevait à 3,7 milliards de JPY, comparé à 1,7 milliard de JPY un an plus tôt. La dette financière nette (dette moins espèces et valeurs disponibles) au 31 mars 2005 s'élevait à 13,2 milliards de JPY, soit 1,1 milliard de JPY de moins que l'année précédente.

HIT

Présentation générale

HIT (www.honsel.com) est l'un des principaux fournisseurs européens de produits en métal léger pour l'industrie automobile et de camion. HIT se concentre principalement sur la conception, la fabrication et la vente de composants et d'assemblages en aluminium et en magnésium. HIT a quatre lignes principales de produits : moteur, transmission, suspension et carrosserie. Les clients d'HIT sont pour la plupart des équipementiers automobiles et de camions, ainsi que des fournisseurs directs de ces équipementiers.

HIT exerce ses activités dans les phases de moulage, d'usinage d'extrusion et de finition de la chaîne de production des composants en alliage léger pour l'industrie automobile. L'acquisition de HIT est fondée sur le sentiment que le segment du moulage en aluminium connaît des développements importants dont HIT pourra tirer avantage, à savoir la demande de nouveaux matériaux et de nouvelles technologies pour réduire le poids des véhicules automobiles, l'externalisation croissante par les équipementiers automobiles de la fabrication des composants en aluminium, la préférence des équipementiers automobiles pour des fournisseurs intégrés mondiaux, une demande croissante pour des fournisseurs qui ont la capacité de concevoir et de mettre au point des composants et des assemblages, ainsi que les opportunités de consolidation tenant à la nature largement régionale et fragmentée du segment du moulage en aluminium.

Comptes de résultats consolidés relatifs aux exercices clôturés aux 31 décembre 2004 et 2003

<i>(en millions de JPY)</i>	2004	2003
Chiffre d'affaires net	117.955	109.575
Coût des ventes et prestations	(107.184)	(99.557)
Marge brute	10.771	10.018
Marge brute en %	9,1%	9,1%
Frais généraux, administratifs et commerciaux	15.411	15.405
Autres produits d'exploitation	33	1.682
Perte d'exploitation	(4.607)	(3.705)
Coût de financement net	(1.545)	(1.131)
Perte avant impôts	(6.152)	(4.837)
Impôts sur le résultat	(3.131)	(2.761)
Perte après impôts	(9.283)	(7.598)
Intérêts minoritaires	(623)	(136)
Perte nette	(9.906)	(7.733)

Résultats d'exploitation

HIT a été acquis par un groupe d'investisseurs dirigé par Ripplewood Holdings LLC le 30 novembre 2004 et la participation acquise par les entités Ripplewood a été apportée à RHJI le 31 mars 2005. Le compte de résultats relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2004 présente par conséquent les résultats d'exploitation combinés du groupe Honsel/Tritech pour la période de onze mois se terminant le 30 novembre 2004 et les résultats d'exploitation consolidés de HIT relatifs au mois se terminant le 31 décembre 2004.

Le chiffre d'affaires net a été amélioré de 7,6% (4,9% en euros). Les ventes en Europe ont augmenté de 5% et reflètent l'apport de nouveaux produits et la vigueur des secteurs des camions et de l'automobile non allemande, compensés partiellement par la faiblesse de la demande en Allemagne pour les véhicules individuels. Les ventes en Amérique du Nord ont baissé de 2% en raison de la faiblesse générale du marché automobile nord-américain ainsi que d'autres réductions en volume attribuées à l'annulation de certains programmes à la suite de difficultés d'exploitation rencontrées chez Amcan Castings (la filiale d'exploitation canadienne de HIT) au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003.

En excluant l'impact (6,9 milliards de JPY en 2004 et 8 milliards de JPY en 2003) des amortissements relatifs au goodwill et aux actifs immobilisés chez Amcan Castings, le bénéfice d'exploitation était, au cours de

l'exercice clôturé au 31 décembre 2004, de 2 milliards de JPY inférieur à celui de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003. La marge brute est restée au niveau de celle de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003. Les résultats de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004 ont été affectés de manière significative par les faibles résultats chez Amcan Castings en raison de problèmes de démarrage de certains projets pour un client important et à des coupures d'électricité. Alors que la rentabilité s'améliorait grâce à la mise en œuvre d'un plan de restructuration chez Amcan Castings et à des initiatives de réduction de coûts sur tous les sites de production, ces améliorations ont été réduites à néant par des manques d'efficacité dans le lancement de nouveaux produits et par l'impact de volumes à la baisse tant en Amérique du Nord que, au cours de la deuxième moitié de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004, auprès d'un client important en Europe. En excluant les charges d'amortissement sur les deux années, les frais généraux, administratifs et commerciaux de 8,6 milliards de JPY étaient de 1,1 milliard de JPY supérieurs à ceux de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003 et sont constitués de coûts de restructuration supplémentaires relatifs à Amcan Castings.

L'EBITDA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2004 s'élevait à 9,9 milliards de JPY, comparé à 11 milliards de JPY un an plus tôt. La dette financière nette au 31 mars 2005 s'élevait à 60,8 milliards de JPY, y inclus les dettes liées au financement de l'acquisition de HIT.

Événements ultérieurs

Le 22 juin 2005, HIT a annoncé le succès de l'introduction en bourse de Norcast, une entreprise non stratégique active dans l'industrie minière au Canada. Le produit net estimé de 6,2 milliards de JPY a été affecté principalement à la réduction de l'endettement.

HIT travaille actuellement avec les chefs de file ("lead arrangers") de ses facilités de crédit pour résoudre un défaut lié à ces facilités de crédit du au non-respect d'une clause financière au 30 juin 2005 et au non-respect supposé de certaines autres clauses. Bien que HIT soit optimiste et pense qu'il sera capable d'éviter avec succès une déclaration de défaut de la part des prêteurs au titre des facilités de crédit, il n'est pas garanti que HIT y parviendra et s'il y parvient, le délai et les conditions d'une telle résolution sont incertains en ce moment. Le non-respect des clauses financières peut être résolu par l'injection de fonds propres par RHJI à hauteur d'un montant que RHJI considère comme étant immatériel pour lui.

Niles

Présentation générale

Niles (www.niles.co.jp) fabrique essentiellement des interrupteurs pour automobiles. Ces interrupteurs sont des éléments essentiels pour de nombreux systèmes automobiles qui sont habituellement développés et assemblés par de grands fournisseurs plus diversifiés, ou par les équipementiers automobiles eux-mêmes. Les principales catégories d'interrupteurs de Niles comprennent ceux relatifs à la colonne de direction, aux portières et aux pédales du groupe motopropulseur. Niles fabrique également des capteurs pour automobiles. Les clients de Niles sont principalement des équipementiers automobiles tels que Nissan et General Motors, et d'autres fournisseurs de ces équipementiers automobiles.

Depuis l'acquisition de la participation initiale dans Niles en 2001, une solide équipe de direction a été mise en place, dont chacun des membres a plus de trente ans d'expérience dans l'industrie automobile. Des programmes intégrés de maîtrise des coûts ont été mis en place, ainsi qu'un programme de restructuration rigoureux sur la base duquel Niles a fermé deux unités de fabrication, mis fin à ses activités non stratégiques et arrêté la production d'environ 3000 produits de petite série et à faible marge. Dans le cadre de ce programme de restructuration, Niles a en outre diminué les effectifs et amélioré les systèmes d'information financière et les politiques et procédures d'approvisionnement. Niles s'est positionné dans une optique de croissance en investissant davantage, notamment dans l'augmentation des capacités de fabrication de ses sites en Thaïlande et à Winchester au Kentucky. Niles a ouvert un bureau marketing de liaison à Paris en 2003 afin de coordonner le service auprès des équipementiers automobiles européens. Niles a par ailleurs acquis Micro Craft, Inc. aux Etats-Unis au cours de l'année 2003 et a commencé à explorer les opportunités de fabrication et de vente en Chine dans le cadre d'une joint venture.

Comptes de résultats consolidés relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004

(en millions de JPY)	2005	2004
Chiffre d'affaires net	54.775	54.612
Coût des ventes et prestations	(46.051)	(44.984)
Marge brute	8.724	9.628
Marge brute en %	15,9%	17,6%
Frais généraux, administratifs et commerciaux	7.187	6.517
Autres produits d'exploitation	709	10.702
Bénéfice d'exploitation	2.246	13.813
Quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence	24	42
Coût de financement net	(899)	(998)
Bénéfice avant impôts	1.371	12.857
Impôt sur le résultat	325	450
Bénéfice après impôts	1.696	13.307
Intérêts minoritaires	(2)	1
Bénéfice net	1.694	13.308

Résultats d'exploitation

Le chiffre d'affaires net de Niles a été légèrement plus élevé au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 malgré l'impact persistant d'une pression sur les prix de la part de clients importants. Les ventes de 34,4 milliards de JPY réalisées au Japon ont baissé de 3,1% et les ventes à Nissan ont baissé de 1,7%. Les ventes en Amérique du Nord ont augmenté de 5,9%, principalement en raison d'une forte demande de la part de Nissan North America et ce, malgré une activité en diminution avec General Motors. Les ventes réalisées en dehors des deux régions principales ont augmenté de 14,6%, surtout en raison du démarrage d'une joint venture d'unité d'assemblage à Fuzhou en Chine. Durant l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, Niles a acquis les droits d'une technologie avancée de senseurs de pluie.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice social clôturé au 31 mars 2004 comprenait un gain de 10,2 milliards de JPY lié à la liquidation d'un plan de pension. A l'exclusion des gains liés aux pensions pour les deux années, le bénéfice d'exploitation au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 était de 1,2 milliard de JPY inférieur à celui de l'exercice social antérieur, reflétant une marge brute réduite et des frais généraux, administratifs et commerciaux plus élevés. Les diminutions de la marge brute reflètent principalement des difficultés opérationnelles rencontrées lors de la relocalisation des activités de production de Micro Craft du Michigan vers la Géorgie, et le transfert de la production de certaines pièces détachées d'un fournisseur mexicain à l'unité de production de Niles dans le Kentucky. Afin de compenser les réductions de prix de vente, des initiatives de réductions de coûts ont été mises en oeuvre, lesquelles comprennent notamment l'accélération de la capacité de production en Thaïlande et la centralisation et la coordination des activités d'achat et des investissements en équipement et en capacité IT. Les frais généraux, administratifs et commerciaux au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2005 ont augmenté de 670 millions de JPY et incluent des coûts de relocalisation en Géorgie et une charge de 292 millions d'euros relative à l'amortissement du goodwill, tous deux liés à des activités aux Etats-Unis.

L'EBITDA pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, en excluant les gains liés aux plans de pension, s'élevait à 5 milliards de JPY, comparé à 6,2 milliards de JPY un an plus tôt. La dette financière nette au 31 mars 2005 s'élevait à 19 milliards de JPY, soit 342 millions de JPY de plus que l'année précédente.

D&M

Présentation générale

D&M (www.dm-holdings.com) fabrique, commercialise et vend des systèmes audiovisuels haut de gamme, ainsi que des composants et des produits numériques destinés aux loisirs domestiques en réseau, pour usage privé et professionnel. D&M commercialise ses produits sous ses propres marques. Denon, Marantz et McIntosh sont trois marques de prestige reconnues dans le monde du home cinéma haut de gamme, de l'audiovisuel domestique et des marchés professionnels (segment *Premium audio-visual*). Rio et Escient sont deux marques qui présentent des solutions intégrées permettant la gestion et l'utilisation des media numériques pour un usage personnel ou pour une mise en réseau domestique (segment *DNNA*).

Les marques de D&M que sont Denon, Marantz et McIntosh, sont reconnues en Amérique du Nord, en Europe et en Asie comme des franchises de marques haut de gamme. Chaque marque possède sa propre ligne de produits et son marché cible. La position de leader de marché occupée par D&M résulte de la haute qualité de ses produits, dont le prix est fixé et la commercialisation est réalisée en adéquation avec les besoins des consommateurs en équipement audio-visuel haut de gamme, et de la capacité de D&M à gérer ses canaux de distribution de manière à éviter la dilution du statut haut de gamme de ses marques. Avec plus de 200 brevets, D&M dispose d'un vaste savoir-faire dans la reproduction audio et dans les technologies de son *surround*. Par ailleurs, la mise en œuvre de ses stratégies d'intégration lors des acquisitions et après celles-ci, a permis à D&M d'accroître son pouvoir d'achat et de réduire ses coûts tout en parvenant à livrer ses produits à ses distributeurs d'une manière plus rapide et plus efficace. Sa présence sur le marché de la technologie numérique devrait lui procurer un avantage compétitif dans le domaine émergent des réseaux domestiques pour médias numériques.

Comptes de résultats consolidés relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004

(en millions de JPY)	2005	2004
Chiffre d'affaires net	91.665	87.417
Coût de ventes et prestations	(60.488)	(55.654)
Marge brute	31.177	31.763
Marge brute en %	34,0%	36,3%
Frais généraux, administratifs et commerciaux	31.861	34.431
Autres produits d'exploitation	1.095	4.687
Bénéfice d'exploitation	411	2.019
Quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence	(3)	—
Coût de financement net	(76)	672
Bénéfice avant impôts	332	2.691
Impôts sur le résultat	(378)	(1.020)
Bénéfice/ (perte) après impôts	(46)	1.671
Intérêts minoritaires	(23)	(17)
Bénéfice/ (perte) net(te)	(69)	1.654

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, le chiffre d'affaires net a augmenté de 4,9%. Le segment *Premium audio-visual* a présenté un chiffre d'affaire net de 75,6 milliards de JPY, soit 1,2% inférieur à celui de l'exercice social clôturé au 31 mars 2004. Des gains de parts de marché significatifs ont été réalisés dans la catégorie principale des récepteurs et amplificateurs dans la catégorie des *audio-visual specialty store*, malgré une baisse globale à deux chiffres du secteur pour cette catégorie. De nouveaux produits ont été lancés avec succès par Denon (récepteurs et lecteurs de DVD *Premium audio-visual*), Marantz (composants de son *surround*) et McIntosh (serveur musical mettant en œuvre la technologie par disque dur en ligne d'Escient et hauts-parleurs haut de gamme). Le chiffre d'affaires net du segment *DNNA* de 16,1 milliards de JPY a augmenté de 48% par rapport à l'exercice social clôturé au 31 mars 2004 (Rio et Escient ont été acquis durant l'exercice social clôturé au 31 mars 2003), bien que Rio ait perdu des parts de marché en raison de la popularité tant de l'iPod à disque dur d'Apple que des lecteurs portables à mémoire flash Shuffle.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice social clôturé au 31 mars 2004 comprenait 4,1 milliards de JPY de gains liés à la liquidation de plans de pension et aux réductions y relatives. En excluant ces gains, les résultats d'exploitation ont augmenté de 2,4 milliards de JPY, par rapport à la perte de l'exercice social précédent. La marge brute a diminué de 586 millions de JPY et reflète les pressions sur les prix dues à la concurrence, particulièrement en ce qui concerne l'activité de lecteurs portables Rio et les produits d'écran plasma de Marantz, en plus de l'augmentation des coûts de certains composants en raison de la demande élevée d'autres secteurs. En décembre 2004, une nouvelle unité de production a été ouverte en Chine pour les produits de Denon et Marantz. Les frais généraux, administratifs et commerciaux ont baissé de 2,6 milliards de JPY ; les frais relatifs à l'exercice social précédent comprenaient 2,5 milliards de JPY de charges relatives au segment *DNNA* provenant de réductions de valeurs de stock et de dépréciation de goodwill.

Les coûts de financement nets ont augmenté de 700 millions de JPY en raison principalement de l'amortissement de coûts de financement capitalisés antérieurement lors du refinancement des lignes de crédit de premier rang et de pertes de change plus élevées au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005. Les deux années comprenaient des gains (816 millions de JPY en 2005 et 958 millions de JPY en 2004) provenant de certains droits de souscription (warrants) acquis au moment de l'acquisition de l'activité Rio et qui ont été exercés en décembre 2004. Un ajustement des résultats d'exploitation de D&M pour la période précédente a été comptabilisé afin de refléter correctement le gain pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2004.

L'EBITDA pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, en excluant les gains liés aux plans de pension, s'élevait à 2,1 milliards de JPY, comparé à 1,1 milliard de JPY un an plus tôt. La dette financière nette au 31 mars 2005 s'élevait à 10 milliards de JPY, soit 613 millions de JPY de plus que l'année précédente.

Événements ultérieurs

Le 9 juin 2005, D&M a annoncé l'acquisition de Boston Acoustics, un fabricant de systèmes audio haute performance aux Etats-Unis. L'acquisition apportera à D&M une ligne de hauts-parleurs haut de gamme et la capacité à fournir une solution de home entertainment complète. D&M renforce également sa présence dans l'activité d'équipementier automobile. Boston Acoustics a communiqué des revenus de 52,6 millions de USD au cours de son exercice social clôturé au 27 mars 2004. L'opération devrait être finalisée pour la fin du mois d'août 2005.

Le 26 juillet 2005, D&M a annoncé avoir signé un accord pour la vente de certains éléments de propriété intellectuelle et d'autres actifs technologiques appartenant à ses activités Rio à SigmaTel, un fournisseur de circuits intégrés pour le marché des lecteurs audio numériques portables. D&M examine actuellement des options stratégiques supplémentaires pour Rio, dont l'impact financier de ces options n'a pas encore été déterminé.

Phoenix Seagaia Resort

Présentation générale

Phoenix Seagaia Resort (www.seagaia.co.jp) est un complexe touristique situé dans la préfecture de Miyazaki sur l'île de Kyushu, la plus méridionale des grandes îles du Japon. Miyazaki jouit d'un climat propice à la pratique d'activités de plein air tout au long de l'année. Les principaux actifs du complexe Phoenix Seagaia Resort se situent dans une ancienne forêt de pins de 300 hectares, qui s'étend sur plus de 10 km en bordure du Pacifique. Le complexe se trouve juste à la périphérie de la ville de Miyazaki et à 20 minutes de l'aéroport. Phoenix Seagaia Resort comprend des terrains de golf, des établissements hôteliers, un centre rénové de thalassothérapie (*onsen*) et de remise en forme, l'un des plus grands centres de conférences du Japon, un parc d'attractions aquatiques indoor et un club de tennis.

Comptes de résultats consolidés relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004

(en millions de JPY)	2005	2004
Chiffre d'affaires net	14.015	13.191
Coût des ventes et prestations	(12.317)	(11.255)
Marge brute	1.698	1.936
Marge brute en %	12,1%	14,7%
Frais généraux, administratifs et commerciaux	3.839	3.971
Autres produits d'exploitation	44	37
Perte d'exploitation	(2.097)	(1.998)
Coût de financement net	(482)	(400)
Perte avant impôts	(2.579)	(2.398)
Impôts sur le résultat	(14)	(15)
Perte après impôts	(2.593)	(2.413)
Perte nette	(2.593)	(2.413)

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, le chiffre d'affaires net a augmenté de 6,2%. Le taux d'occupation de l'hôtel de Phoenix Seagaia Resort a été de 46,6% au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, ce qui est une amélioration par rapport au taux d'occupation de 40,7% de l'exercice social clôturé au 31 mars 2004, tandis que le revenu journalier moyen par chambre a diminué de 5%. L'augmentation du volume peut être attribuée à plusieurs grandes conférences. Un effort de ventes ciblées a donné lieu à une augmentation de 15% du nombre de cérémonies de mariage lors de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005. Les nouvelles installations de thalassothérapie (*onsen*) ont ouvert en octobre 2004, de manière concomitante à celle d'étages de luxe rénovés. Les parties de golf ont diminué de 6,6% lors de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, tandis que le revenu moyen par partie a augmenté de 4%.

La perte d'exploitation a été de 100 millions de JPY supérieure lors de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 et comprenait une charge de 418 millions de JPY du chef d'obligations de service contractées antérieurement relativement à un plan de pension à prestation définie mis en place récemment. La marge brute a été influencée de manière négative par les frais supplémentaires en matière de pensions (296 millions de JPY) et des charges de personnel additionnelles dans les nouvelles installations de thalassothérapie et aux étages de luxe. Les frais généraux, administratifs et commerciaux ont légèrement diminué en raison des coûts inférieurs du staff expatrié, partiellement compensés par les coûts de pensions supplémentaires.

Les coûts de financement nets ont augmenté de 82 millions de JPY en raison d'une augmentation du taux d'intérêt de la ligne de crédit de premier rang et des coûts supplémentaires de certains engagements relatifs à la construction des nouvelles installations de thalassothérapie (*onsen*).

L'EBITDA pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 s'élevait à -1.3 milliard de JPY par rapport à -1.4 milliard l'année antérieure. La dette financière nette au 31 mars 2005 s'élevait à 10,7 milliards de JPY, soit 17 millions de JPY de moins que l'année précédente.

CME

Présentation générale

CME (www.columbia.co.jp) a pour activités principales la production et les loisirs musicaux au Japon (segment *Music Entertainment*) et des services de pressage au Japon et aux Etats-Unis (segment *Pressage CD/DVD*). Les activités de production et de loisirs musicaux consistent en la production, la fabrication, la commercialisation et la distribution de musique. Les services de pressage portent sur la fabrication à façon de disques compacts (CD), DVD et autres produits.

CME détient un portefeuille musical substantiel qui génère un flux de trésorerie relativement stable grâce à la vente de son contenu. CME s'applique sans relâche à enrichir le contenu de son catalogue afin d'assurer qu'il reste dynamique, en particulier dans les genres musicaux nouveaux à forte croissance, tels que la J-Pop (variétés japonaises) et le J-Rock (rock japonais). La marque Columbia est l'une des plus reconnues sur le marché des loisirs musicaux au Japon, ce qui contribue à attirer de nouveaux artistes. CME dispose au Japon d'une puissante force de vente ainsi que de relations bien établies avec les principaux distributeurs du pays. CME a récemment doublé sa force de vente en redéployant des employés provenant d'autres divisions afin de créer l'une des forces de ventes les plus importantes de l'ensemble de l'industrie japonaise des loisirs musicaux. La distribution de labels tiers procure à CME des bénéfices et un accroissement de ses forces dans le domaine du marketing et des ventes au détail.

Comptes de résultats consolidés relatifs aux exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004

(en millions de JPY)	2005	2004
Chiffre d'affaires net	24.285	24.994
Coût des ventes et prestations	(12.432)	(13.165)
Marge brute	11.853	11.829
Marge brute en %	48,8%	47,3%
Frais généraux, administratifs et commerciaux	10.435	11.243
Autres produits d'exploitation	538	748
Bénéfice d'exploitation	1.956	1.334
Quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence	30	23
Coût de financement net	(132)	(221)
Bénéfice avant impôts	1.854	1.136
Impôts sur le résultat	15	25
Bénéfice après impôts	1.839	1.111
Bénéfice net	1.839	1.111

Résultats d'exploitation

Le chiffre d'affaires net pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 a été 2,8% inférieur à celui de l'année précédente et reflète les faibles ventes du marché musical en général au Japon. Compte tenu de cet environnement, le segment *Music Entertainment* a donné lieu à de bonnes performances avec un titre classé numéro 1 dans le classement hebdomadaire Oricon, pour la première fois en 18 ans pour un enregistrement Enka par un artiste masculin solo. Dans son effort en vue de tirer parti du développement de l'activité de distribution numérique au potentiel de croissance élevé, CME a lancé "Mobile Columbia" pour les abonnés des trois opérateurs de mobilophonie au Japon, la première maison de disques à proposer ce service. Le segment *Pressage CD/DVD* a enregistré un chiffre d'affaires net de 4,8 milliards de JPY au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, légèrement plus élevé que celui de l'année précédente, malgré une contraction continue dans le marché du pressage en général et d'une concurrence accrue tant au Japon qu'aux Etats-Unis.

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 622 millions de JPY au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005. La marge brute a été améliorée et reflète les efforts d'amélioration de l'efficacité par le biais d'études continues sur la rentabilité par artiste et par album individuel du catalogue de CME et de réduction du

taux de retour des produits. Les frais généraux, administratifs et commerciaux ont diminué de 808 millions de JPY grâce à un contrôle strict sur les dépenses de publicité et promotionnelles et à des diminutions de coûts par le biais d'achats centralisés. Le segment CD/DVD a connu des pertes d'exploitation en raison de la pression sur le prix des produits.

Le revenu net a augmenté de 728 millions de JPY grâce à l'amélioration du profit d'exploitation et de charges d'intérêts plus basses sur des encours réduits.

L'EBITDA pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 s'élevait à 2,9 milliards de JPY, comparé à 2,6 milliards de JPY un an plus tôt. La dette financière nette au 31 mars 2005 s'élevait à 2,3 milliards de JPY, soit 1,8 milliard de JPY de moins que l'année précédente.

Événements ultérieurs

Le 15 juillet 2005, CME a annoncé la vente de son activité japonaise de pressage DVD/CD et de la propriété dans laquelle l'activité de pressage DVD/CD était située. Le produit brut total s'élève à 6 milliards de JPY, dont 4,4 milliards de JPY ont été affectés à la réduction de l'endettement.

Shaklee

Présentation générale

Shaklee est un des principaux fournisseurs de produits naturels de première qualité dans les secteurs de l'alimentation, des soins personnels, du ménage et du traitement de l'air et de l'eau. Shaklee exerce ses activités aux Etats-Unis, au Japon, en Malaisie, au Canada et au Mexique. En termes de chiffre d'affaires, les Etats-Unis constituent le plus grand marché de Shaklee, suivis par le Japon. Pour vendre ses produits, Shaklee a recours à une force de vente constituée de distributeurs indépendants travaillant pour leur propre compte et dispose de plus de 750.000 membres et distributeurs.

Shaklee est en train de mettre en oeuvre sa stratégie opérationnelle afin de restaurer sa croissance aux Etats-Unis et de donner une vision unifiée sur tous les marchés, de redynamiser et d'étendre la base des distributeurs, de constituer une nouvelle équipe de direction, de développer une stratégie globale unique pour l'offre de ses produits, et de poursuivre une expansion sélective au niveau international. Shaklee estime que l'industrie mondiale des produits nutritionnels—qui consistent en des vitamines, des herbes et produits botaniques, des substituts alimentaires, des produits alimentaires pour sportifs, des minéraux et des suppléments spécialisés—offre des opportunités significatives. L'industrie de la vente directe présente également un potentiel de croissance attractif en raison d'un modèle de vente à coûts réduits.

Comptes de résultats abrégés pro forma pour les exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004

<i>(en millions de JPY)</i>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Chiffre d'affaires net	26.082	26.520
Bénéfice d'exploitation	2.842	3.217
Bénéfice net	635	1.344

Shaklee Global Group a acquis Shaklee Corporation (USA) le 27 mai 2004. Les comptes de résultats pro forma pour les exercices sociaux clôturés aux 31 mars 2005 et 2004 ont été ajustés (1) pour les deux exercices sociaux, afin de refléter un exercice social complet de résultats de Shaklee Corporation, (2) pour les deux exercices sociaux, afin d'exclure l'activité de fabrication sur demande de Shaklee Corporation qui a été abandonnée au début de l'exercice social 2005, et (3) afin de tenir compte des différences de change. Le chiffre d'affaires net pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 était légèrement inférieur par rapport à celui de l'année précédente. La force de vente a augmenté tant au Japon qu'aux Etats-Unis au cours de l'exercice social clôturé au 31 mars 2005.

Le bénéfice d'exploitation s'est avéré inférieur pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 et reflète les coûts liés aux changements apportés à l'orientation stratégique essentiellement au niveau de Shaklee Corporation à la suite de son acquisition, ainsi que les charges relatives à la l'application de la méthode de l'acquisition. Le bénéfice net pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 reflétait des pertes de change plus élevées.

Liquidités et capitaux

Le tableau de flux de trésorerie consolidé abrégé ci-dessous reflète essentiellement le produit net de 100 milliards de JPY provenant du placement privé et de l'offre globale, en plus de la composante en numéraire de l'apport effectué par les fonds de private equity associés à Ripplewood Holdings LLC.

RHJ International—Tableau de flux de trésorerie consolidé abrégé relatif à l'exercice social clôturé au 31 mars 2005		
	<u>en millions de JPY</u>	<u>en millions de €</u>
Cash flow des activités d'exploitation	(651)	(4,7)
Cash flow des activités d'investissement	8	0,1
Cash flow des activités de financement	104.838	757,7
Espèces acquises	14.254	103,0
Espèces et valeurs disponibles	118.449	856,1

Le tableau de flux de trésorerie consolidé abrégé relatif à l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 a été converti, pour la facilité du lecteur, en euro, en utilisant le taux de change euro/JPY de 138,352.

Le produit brut de la souscription s'élevait à 111 milliards de JPY. Les coûts totaux liés à l'opération s'élevaient à 10.950 millions de JPY, dont 6.142 millions de JPY étaient payés au 31 mars 2005.

Le tableau qui suit résume les obligations contractuelles de la Société au 31 mars 2005 en matière de dettes à long terme et d'obligations de leasing financier.

<i>(en millions de JPY)</i>	Paiements échéants par période			
	<u>Total</u>	<u>Moins d'un an</u>	<u>1 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
Prêts et emprunts (au 31 mars 2005)				
Prêts et emprunts à long terme, y compris la portion de la dette à long terme échéant dans l'année	128.911	25.637	45.727	57.547
Obligations en matière de leasing financier	3.178	1.218	1.838	122
Total	132.089	26.855	47.565	57.669

Ces obligations contractuelles sont toutes supportées par les entreprises apportées et sont présentées ci-dessous.

Asahi Tec

Au 31 mars 2005, l'endettement de Asahi Tec sur une base consolidée s'élevait à 17 milliards de JPY, en ce compris une dette à court terme de 2,7 milliards de JPY (la portion de la dette à long terme échéant dans l'année s'élevait à 1 milliard de JPY). Au 31 mars 2004, la dette totale sur une base consolidée s'élevait à 17,6 milliards de JPY, comprenant 1,5 milliard de JPY de dette à court terme.

Asahi Tec dispose (1) d'une facilité de crédit de premier rang, consistant en une ligne à terme et une ligne renouvelable pour un montant total de 13,2 milliards de JPY, (2) d'une facilité de crédit subordonnée de 2 milliards de JPY échéant en décembre 2008, et (3) d'un prêt non-bancaire à terme de 2 milliards de JPY échéant en mai 2008. Au 31 mars 2005, 15,8 milliards de JPY d'emprunts représentaient l'encours sous ces facilités de crédit, la facilité de crédit de premier rang est garantis par certains actifs consistant essentiellement en biens immobiliers. Le prêt à terme sous la facilité de crédit de premier rang arrive à échéance en série jusqu'en mai 2008.

Asahi Tec n'a pas respecté les clauses financières de trois de ses contrats de crédit au 31 mars 2005. La dette totale en cours au titre de ces conventions de crédit était de JPY 16 milliards au 31 mars 2005. Asahi Tec a été relevé de ses obligations au 15 décembre 2005, aussi bien au niveau des facilités de crédit de premier rang que des facilités de crédit de rang inférieur. En rapport avec l'obtention de ces exonérations au titre de la facilité de crédit de premier rang, Asahi Tec a marqué son accord concernant certaines conditions complémentaires, à savoir (1) une nouvelle clause concernant un niveau minimal d' "EBITDA", (2) la mise en gage de titres additionnels d'Asahi Tec et (3) une augmentation de la marge de taux d'intérêt à 3,25% et le paiement d'une

commission de renonciation (“Waiver fee”). Après le 31 mars 2005, Asahi Tec a remboursé un emprunt non bancaire à terme de JPY 2 milliards, lequel a été financé par de nouveaux emprunts bancaires.

Les emprunts sous la facilité de crédit de premier rang portent intérêt à TIBOR plus 3,25%. Au 31 mars 2005, le taux d'intérêt effectif était de 4,3%. Les taux d'intérêt sur la facilité de crédit subordonnée et sur le prêt à terme sont fixés respectivement à 6,25% et 2,25%.

HIT

Au 31 mars 2005, HIT avait 63,4 milliards de JPY d'endettement sur une base consolidée, y compris 5,8 milliards de JPY de dette à court terme.

HIT dispose d'une facilité de crédit de premier rang de 55 milliards de JPY, constituée de tranches de prêt à terme et de crédit renouvelable, et d'une facilité de crédit mezzanine de 15 milliards de JPY. Au 31 mars 2005, les emprunts sous ces facilités de crédit s'élevaient à 62,3 milliards de JPY. La dette sous ces facilités de crédit a été souscrite dans le cadre de l'acquisition de HIT en novembre 2004 et a été utilisée essentiellement pour (1) financer une partie du prix d'acquisition, (2) refinancer l'endettement existant et (3) financer les besoins en fonds de roulement. L'entiereté de la participation détenue par RHJI a été mise en gage en garantie de ces facilités de crédit. Les tranches du prêt à terme ont des dates d'échéance annuelles variables jusqu'en 2013, alors que la facilité de crédit mezzanine est un prêt à échéance fixée en 2014.

Les emprunts sous les facilités de crédit portent intérêt à LIBOR ou EURIBOR plus une marge variant entre 1,25% et 3,25% pour la facilité de crédit de premier rang. La marge sur la facilité de crédit mezzanine est de 5% payable en espèces et 5,5% payable en nature. Le taux d'intérêt effectif sur l'encours des prêts s'élevait à 7% au 31 mars 2005.

HIT travaille actuellement avec les chefs de file (“lead arrangers”) des facilités de crédit pour résoudre un défaut lié à ces facilités de crédit dus au non-respect d'une clause financière au 30 juin 2005 et le non-respect supposé de certaines autres clauses. Bien que HIT soit optimiste et pense qu'il sera capable d'éviter avec succès une déclaration de défaut de la part des prêteurs au titre des facilités de crédit, il n'est pas garanti que HIT y parviendra et s'il y parvient, le délai et les conditions d'une telle résolution sont incertains en ce moment. Le non-respect des clauses financières peut être résolu par l'injection de fonds propres par RHJI à hauteur d'un montant que RHJI considère comme étant immatériel pour lui.

Niles

Au 31 mars 2005, Niles avait un endettement d'un total de 22,3 milliards de JPY sur une base consolidée, comprenant environ 8 milliards de JPY de dette à court terme (la portion de la dette à long terme échéant dans l'année s'élevait à 2,5 milliards de JPY). Au 31 mars 2004, l'endettement total sur une base consolidée s'élevait à 20,6 milliards de JPY, comprenant 5,8 milliards de JPY de dette à court terme.

Niles a (1) une facilité de crédit de premier rang de 16,7 milliards de JPY, comprenant des prêts à terme totalisant 13,2 milliards de JPY et une facilité de crédit renouvelable de 3,5 milliards de JPY et (2) une facilité de crédit à terme non garantie totalisant environ 4,5 milliards de JPY, dont environ 2,5 milliards de JPY sont à court terme. Au 31 mars 2005, le solde de l'encours sous ces facilités de crédit s'élevait à 19,7 milliards de JPY. La facilité de crédit de premier rang est garantie par une mise en gage de créances commerciales, de stocks, de biens immobiliers et d'équipements comprenant les usines de Niles Co. Ltd. et de ses filiales locales. Le prêt à terme dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang arrive à échéance en série jusqu'en 2009.

Les taux d'intérêt sur ces prêts sont basés sur TIBOR plus la marge applicable variant de 1,5 à 2,5% pour la facilité renouvelable et de 2 à 3% pour les prêts à terme. Au 31 mars 2005, le taux d'intérêt effectif sur l'encours des prêts était de 3,5%.

Niles, ainsi que ses filiales locales et étrangères, dispose de facilités de crédit supplémentaires auprès d'autres institutions financières.

D&M

Au 31 mars 2005, D&M avait un endettement sur une base consolidée de 11,3 milliards de JPY, comprenant 5,8 milliards de JPY de dette à court terme (la portion de la dette à long terme échéant dans l'année

s'élevait à 2,3 milliards de JPY). Au 31 mars 2004, l'endettement total sur une base consolidée s'élevait à 11,8 milliards de JPY, incluant 5,5 milliards de JPY de dette à court terme.

D&M dispose d'une facilité de crédit de premier rang de 15 milliards de JPY, comprenant une facilité de crédit à terme de 4 milliards de JPY et une facilité de crédit renouvelable de 11 milliards de JPY. Au 31 mars 2005, l'encours sous ces facilités de crédit était de 7,5 milliards de JPY. La facilité de crédit à terme arrive à échéance en série jusqu'en 2008. La facilité de crédit est garantie par des sûretés sur tous les comptes bancaires locaux, créances et biens immobiliers, et comporte différentes clauses financières. D&M a également une dette non garantie de 1,9 milliard de JPY, arrivant à échéance en 2008, envers un tiers non lié.

Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit de premier rang est basé sur TIBOR plus la marge applicable variant de 0,75% à 1,5%. Au 31 mars 2005, le taux d'intérêt effectif sur l'encours des prêts dans le cadre de cette facilité de crédit s'élevait à 2%. Le prêt non garanti porte un intérêt fixe de 1,375%.

En juillet 2005, D&M a décidé de vendre les immeubles de Sagamiono où se trouve son siège administratif. Le produit net de la vente sera affecté à la réduction de la dette.

Phoenix Seagaia Resort

Au 31 mars 2005, Phoenix Seagaia Resort avait un endettement de 13,4 milliards de JPY, comprenant une portion échéant dans l'année de 1 milliard de JPY. Au 31 mars 2004, la dette totale s'élevait à 11,7 milliards de JPY, incluant la portion échéant dans l'année de 349 millions de JPY.

Phoenix Seagaia Resort dispose d'une facilité de crédit de JPY 11,6 milliards, dont la totalité était en cours au 31 mars 2005. Phoenix Seagaia Resort n'a pas respecté la clause financière relative au niveau minimal d'"EBITDA" au 30 septembre 2004. Un accord relatif à une renonciation et une modification de la convention de crédit a été accepté par les prêteurs en février 2005 et comprenait, entre autres, (1) l'élimination de l'exigence de maintien d'un niveau minimal d'"EBITDA" pour chacun des exercices se clôturant au 30 septembre 2004, au 31 mars 2005 et au 30 septembre 2005, (2) la réduction de l'exigence d'un niveau minimal d'"EBITDA" pour les exercices se clôturant au 31 mars 2006 et au 30 septembre 2006 et (3) l'ajout d'une exigence d'un niveau minimal d'"EBITDA" pour chacun des exercices se clôturant au 31 mars 2007, au 30 septembre 2007, au 31 mars 2008 et au 30 septembre 2008. La modification de contrat impose également que le produit net de la vente des biens de Kitago et Kogen soit affecté au remboursement du solde du prêt. Au 31 mars 2005, RHJI avait garanti le paiement du principal et des intérêts de l'endettement de Phoenix Seagaia Resort au titre de cette facilité de crédit, pour un total de JPY 4,6 milliards.

Les taux d'intérêt applicables à la facilité de crédit de premier rang sont basés sur LIBOR plus la marge applicable variant de 2 à 4% l'an. Au 31 mars 2005, l'intérêt effectif en vertu de cette facilité de crédit s'élevait, après avoir donné effet aux contrats de swaps de taux d'intérêt, à 3,97%.

Lors de la finalisation de la Phase II du programme de développement en octobre 2004, Phoenix Seagaia Resort a conclu un arrangement de crédit fournisseur pour l'acquisition et la construction d'immeubles et d'équipements. Ces obligations sont garanties par une sûreté de second rang sur certains actifs. Au 31 mars 2005, le solde de l'encours à long terme sur ce financement s'élevait à 1,935 milliard de JPY. Le taux d'intérêt applicable à ce financement est le taux d'intérêt de base à long terme publié par la Mizuho Bank plus 1% l'an.

CME

Au 31 mars 2005, CME avait des emprunts sur une base consolidée pour un montant de 4,7 milliards de JPY, pour la plupart à court terme. Au 31 mars 2004, l'endettement total sur une base consolidée s'élevait à 6,1 milliards de JPY, le tout à court terme.

CME dispose d'une facilité de crédit garantie s'élevant à 3 milliards de JPY et un prêt non garanti de 2,3 milliards de JPY. La facilité de crédit de premier rang est garantie par une hypothèque sur certains biens immobiliers et un gage sur des créances. Au 31 mars 2005, l'encours sur la facilité de crédit de premier rang s'élevait à 2,3 milliards de JPY. La facilité de crédit de premier rang porte intérêt à un taux déterminé par référence au taux de base prêteur à court terme plus une marge de 1,5%. Au 31 mars 2005, le taux d'intérêt effectif sur les emprunts s'élevait à 4%.

Gestion des risques et utilisation d'instruments financiers dérivés

La Société est exposée à différents risques de marché. Le risque de pertes peut être évalué au regard de changements défavorables en termes de valeurs de marché, de flux de trésorerie et de revenus futurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est essentiellement lié à ses créances commerciales. Les montants présentés dans le bilan sont les montants, après réductions de valeur pour créances douteuses, estimés par le management des entreprises consolidées respectives sur la base de leur expérience antérieure en matière de perte sur créance ainsi que de l'environnement économique actuel.

Le risque de crédit sur les instruments financiers dérivés est limité en raison du fait que les contreparties à ces instruments dérivés sont des institutions financières internationales majeures bénéficiant de ratings de crédit élevés octroyés par des agences de notation internationales.

Risque sur les matières premières

Certaines entreprises consolidées, principalement HIT, se procurent des matières premières, essentiellement de l'aluminium, par une combinaison d'engagements contractuels et d'achats sur le marché au comptant. HIT est exposée au risque sur les matières premières, qui est réduit par l'utilisation de contrats clients prévoyant généralement l'ajustement des prix de vente à la suite de changements dans le coût des alliages métalliques légers. Les prix à la vente sont seulement ajustés périodiquement et, par conséquent, HIT est exposée aux changements de prix de l'aluminium endéans les périodes d'indexation des prix prévues contractuellement. Dès lors, HIT couvre une part significative de ses achats d'aluminium en concluant des contrats d'achat et de vente à terme sur le London Metal Exchange.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à des variations de taux d'intérêt essentiellement liés aux emprunts de ses entreprises encourus pour le maintien des liquidités et le financement des opérations. Ces emprunts consistent principalement en des dettes à taux d'intérêt variable.

La Société a l'intention de maintenir un équilibre entre les emprunts à taux fixes et ceux à taux variables et, par conséquent, a conclu des opérations dérivées afin de gérer le risque lié aux emprunts à taux variables. Au 31 mars 2005, environ 40% du solde de la dette consolidée a été effectivement couvert contre les variations de taux d'intérêt. Toutes les opérations dérivées sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Risque de change

La Société est exposée au risque de marché résultant des variations de taux de change qui pourraient affecter les résultats opérationnels et la situation financière. La Société est exposée aussi bien à un risque de conversion qu'à un risque de transaction. Le risque de conversion est le risque que les comptes consolidés soient affectés par des changements dans les taux de change prévalant pour les diverses devises des entreprises ou de leurs filiales par rapport au Yen japonais. Le risque de transaction est le risque que la structure monétaire des coûts et dettes diverge dans une certaine mesure de la structure monétaire du produit des ventes et des actifs.

La devise fonctionnelle utilisée par les cinq entreprises consolidées au Japon est le Yen japonais (JPY). L'Euro est la devise dans laquelle opère HIT. Les entreprises exerçant des activités importantes et disposant d'actifs et passifs importants dans des devises autres que leurs devises courantes comprennent D&M (Dollar américain et Euro), HIT (Dollars américain et canadien) et Niles (Dollar américain). Ces entreprises gèrent leurs risques à travers leurs activités opérationnelles et financières normales et, lorsque il est opportun, utilisent des contrats de change à terme. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins spéculatives.

La devise fonctionnelle utilisée par RHJI est le Yen japonais (JPY). Les produits du placement privé et de l'offre globale sont maintenus en Euro, Dollar américain et Yen japonais, et investis essentiellement dans des fonds collectifs du marché monétaire et des fonds collectifs à revenus fixes pour lesquels la Société a défini des ratings minimum et des limites de concentration afin de préserver le capital et de maintenir la liquidité.

Recherche et développement

A l'exception de D&M, les entreprises consolidées n'encourent pas de dépenses en matière de recherche et développement significatives ; ces dépenses sont normalement regroupées sous la catégorie des frais généraux, administratifs et commerciaux dans les comptes de résultats consolidés. Pour l'année clôturée au 31 mars 2005, D&M a encouru 5,3 milliards de JPY de frais de recherche et développement (5,8% du chiffre d'affaires net) avec une part importante portant sur l'innovation dans le marché de l'audio-visuel et du home cinéma, y compris les activités émergentes de mise en réseau domestique de média numériques.

Evènements significatifs postérieurs au 31 mars 2005

La Société a annoncé le 19 mai 2005 faire partie d'un groupe d'investisseurs dirigé par Ripplewood Holdings LLC (le "groupe d'investisseurs") qui s'est engagé dans un accord visant à acquérir Maytag Corporation pour 14 USD par action en espèce. Après avoir arrêté ce rapport de gestion, la Société a annoncé le 22 août 2005 que ce contrat d'acquisition a été résilié et que Maytag a payé au véhicule d'acquisition du groupe d'investisseurs une commission de résiliation de 40 millions de USD (33 millions d'euro). La commission de résiliation, nette de frais, sera payée aux investisseurs au pro rata du montant de leurs engagements financiers.

Les évènements significatifs qui se sont produits après la date du bilan et jusqu'au 11 août 2005, et qui concernent les entreprises consolidées de RHJI ont été rendus publics et commentés dans les revues des opérations présentées ci-dessus.

Comptes Consolidés pour l'exercice clôturé au 31 mars 2005

Compte de Résultats Consolidé

<i>(En millions de JPY)</i>	<u>Annexe</u>	<u>2005</u>
Frais administratifs	4	(997)
Perte d'exploitation avant coûts de financement		(997)
Produits financiers		6
Charges financières		(9)
Coûts de financement nets		(3)
Perte avant impôts		(1.000)
Impôts sur le résultat	5	(25)
Perte de l'exercice		(1.025)
Répartition:		
Part de groupe		(1.025)
Intérêts minoritaires		0
Perte de l'exercice		(1.025)
Bénéfice net par action (en JPY)	14	(3.633)
Bénéfice net dilué par action (en JPY)	14	(3.633)

Compte consolidé des produits et charges comptabilisés

<i>(En millions de JPY)</i>	<u>Annexe</u>	<u>2005</u>
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres		0
Perte de l'exercice		(1.025)
Produits et charges totaux comptabilisés pour l'exercice	13	(1.025)
Répartition:		
Part de groupe		(1.025)
Intérêts minoritaires		0
Perte de l'exercice		(1.025)

Bilan consolidé au 31 mars 2005

<i>(En millions de JPY)</i>	<u>Annexe</u>	<u>2005</u>
Actif		
Immobilisations corporelles	6	99.794
Immobilisations incorporelles	7	123.157
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	12.312
Autres participations		2.672
Actifs d'impôts différés	9	10.098
Autres		1.474
Total des actifs immobilisés		249.507
Stocks	10	33.331
Placements		466
Impôts sur le résultat à récupérer		244
Créances commerciales et autres créances	11	66.589
Espèces et valeurs disponibles	12	118.449
Total des actifs circulants		219.079
Total de l'actif	2	468.586
Capitaux propres		
Capital libéré		107.701
Prime d'émission		83.402
Résultats reportés		(1.025)
Total des capitaux propres en part de groupe		190.078
Intérêts minoritaires		22.086
Total des capitaux propres	13	212.164
Passif		
Prêts et Emprunts portant intérêts	15	105.234
Avantages sociaux	16	28.148
Provisions	17	87
Passifs d'impôts différés	9	6.551
Dettes commerciales et autres dettes	18	2.268
Total des dettes à long terme		142.288
Prêts et Emprunts portant intérêts	15	26.855
Provisions	17	3.492
Dettes fiscales	9	3.442
Dettes commerciales et autres dettes	18	78.188
Autres		2.157
Total des dettes à court terme		114.134
Total des dettes	2	256.422
Total du passif		468.586

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidé

<i>(En millions de JPY)</i>	<u>Annexe</u>	<u>2005</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Perte nette		(1.025)
Ajustements :		
Charges financières nettes		(5)
Amortissements et réductions de valeurs		1
Perte d'exploitation avant variations du fonds de roulement ...		(4)
(Augmentation)/diminution des créances commerciales et autres créances		(68)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes		446
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(651)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation ...		(651)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Intérêts reçus		5
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	3
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		8
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Provenant de l'émission d'actions ordinaires	13	110.980
Frais de transactions payés		(6.142)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		104.838
Augmentation nette des espèces et des valeurs disponibles		104.195
Valeurs disponibles de l'entité acquise à la date d'acquisition		14.254
Espèces et valeurs disponibles au 31 mars	12	118.449

Annexes aux Comptes Consolidés

Index

1	Principales Règles d'Evaluation	25
2	Informations Sectorielles	35
3a	Acquisitions	36
3b	Comptes de Résultats Consolidé Pro Forma Non Audité	37
3c	Comptes de Résultats des Entreprises Consolidées Acquisées	37
3d	Impact des Acquisitions	38
4	Frais de Personnel	38
5	Impôts sur le Résultat	39
6	Immobilisations Corporelles	39
7	Immobilisations Incorporelles	39
8	Participations dans les Sociétés Mises en Equivalence	39
9	Actifs et Passifs Fiscaux	40
10	Stocks	40
11	Créances Commerciales et autres Créances	41
12	Espèces et valeurs disponibles	41
13	Capital et Réserves	41
14	Bénéfice par Action	42
15	Prêts et Emprunts portant Intérêts	43
16	Avantages Sociaux	45
17	Provisions	45
18	Dettes Commerciales et autres Dettes	46
19	Instruments Financiers	46
20	Contrats de Location Simple	48
21	Engagements d'Acquisitions d'Immobilisations	49
22	Passifs Eventuels	49
23	Parties Liées	49
24	Liste des Entreprises Consolidées et des Participations Mises en Equivalence	50
25	Evénements Postérieurs à la Date de Clôture du Bilan	51

1. Principales Règles d'Evaluation

RHJI est une entreprise dont le siège social est situé en Belgique. Les comptes consolidés pour l'exercice comptable se terminant au 31 mars 2005 comprennent RHJI, ses filiales et les sociétés mises en équivalence (ensemble "la Société").

Le conseil d'administration a arrêté les comptes le 11 août 2005.

Déclaration de conformité

Les comptes consolidés ont été préparés en conformité avec les normes "International Financial Reporting Standards" ("IFRS") et leurs interprétations, publiées par l' "International Accounting Standards Board" ("IASB"), suivant leur adoption par l'Union Européenne jusqu'au 31 mars 2005 et en conformité avec l'Arrêté Royal belge du 30 janvier 2001 relatif aux comptes consolidés des entreprises cotées. La Société n'a appliqué aucune norme et interprétation publiées avant le 31 mars 2005 ayant une date d'entrée en vigueur postérieure au 31 mars 2005.

Base d'établissement

Les comptes sont présentés en yen, arrondis au million près. Ils sont établis sur base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des placements détenus à des fins de négoce et des placements destinés à la vente, qui sont repris à leur juste valeur. Les placements en titres de capitaux propres ou les dérivés qui y sont liés et dont la liquidation a lieu par le biais de la livraison d'un titre de capitaux propres sont valorisés au coût historique, si ces instruments de capitaux propres n'ont pas de cotation sur un marché actif et si d'autres méthodes d'estimation raisonnable de la juste valeur sont clairement inappropriées ou inutilisables. Les éléments d'actif et de passif comptabilisés qui font l'objet d'une couverture sont valorisés à leur juste valeur, en tenant compte du risque couvert.

Les règles d'évaluation présentées ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente au cours de tous les exercices présentés dans les comptes.

L'établissement des comptes en conformité avec les normes IFRS requiert de la direction qu'elle procède à certaines appréciations, estimations et hypothèses qui influencent l'application des règles et les chiffres présentés dans le bilan et le compte de résultats. Les estimations ainsi que les hypothèses sous-jacentes sont basées sur des pratiques historiques ainsi que sur divers autres facteurs qui ont été jugés raisonnables dans ces circonstances. Les résultats de ces estimations forment la base d'évaluation de la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne peut être déterminée aisément à partir d'autres sources. Les résultats effectifs pourraient présenter des écarts par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. La révision des estimations comptables est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel la révision a eu lieu, lorsque la réestimation n'influence que l'exercice en question. La réestimation est affectée à l'exercice au cours duquel a eu lieu la révision et aux périodes suivantes lorsqu'elle porte sur l'exercice en question ainsi que sur les exercices futurs.

Les comptes consolidés sont présentés avant l'impact de l'affectation du résultat de RHJI qui sera proposée aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire.

Principes de consolidation

Filiales

Par filiales, il faut entendre les entreprises que RHJI contrôle. Le contrôle existe lorsque RHJI détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financière et opérationnelle d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsque RHJI détient, directement ou indirectement à travers des filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si, dans des circonstances exceptionnelles, il peut être démontré clairement que cette détention ne permet pas le contrôle. Les droits de vote potentiels qui sont effectivement exerçables ou convertibles sont pris en considération lors de la détermination du contrôle. Les comptes de toutes les filiales sont inclus dans les comptes consolidés, depuis la date de prise de contrôle, jusqu'à la date où cesse celui-ci.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles RHJI exerce une influence significative sur les décisions financières et opérationnelles, sans les contrôler. C'est en général le cas si RHJI détient, directement ou indirectement à travers des filiales, entre 20% et 50% des droits de vote d'une entité, sauf si il peut être démontré clairement que cette détention permet le contrôle, auquel cas l'entreprise associée est considérée comme une filiale.

Les participations dans les entreprises associées sont incluses dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence significative débute, jusqu'à la date où cesse celle-ci.

Lorsque la part de la Société dans les pertes des entreprises associées excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées, à l'exception des engagements pris par la Société relatifs, soit, à des obligations juridiques ou implicites, soit à des paiements effectués au nom d'une entreprise associée.

Co-entreprises

Une co-entreprise est une entité pour laquelle une ou plusieurs parties, dont la Société, conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. La Société consolide ses participations dans les coentreprises selon la méthode de mise en équivalence, à partir de la date de début du contrôle conjoint, jusqu'à la date où cesse celui-ci.

Transactions Éliminées lors de la Consolidation

Les soldes intrasociétés et les pertes et profits non réalisés ou les produits et charges issus de transactions intrasociétés sont éliminés lors de l'établissement des comptes consolidés.

Les profits latents provenant de transactions avec les sociétés associées sont éliminés au prorata de la participation détenue par RHJI dans ces sociétés. Les pertes latentes sont éliminées de manière identique, sous réserve d'éventuelle réduction de valeur.

Devises Etrangères

La devise fonctionnelle de RHJI et des cinq entreprises japonaises consolidées est le yen japonais. La devise fonctionnelle de HIT est l'euro.

Transactions en Devises Etrangères

Les transactions en devises étrangères autres que la devise de présentation sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture du bilan sont convertis en yen japonais au taux de change prévalant à cette date. Les différences de change qui résultent de la liquidation de transactions en devises étrangères ou de la conversion d'actifs et de passifs monétaires sont comptabilisées dans le compte de résultats. Les actifs et passifs non monétaires dont la valeur est déterminée sur base de leur coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères qui sont comptabilisés à leur juste valeur sont convertis en yen japonais au taux de change en vigueur à la date de la détermination de cette juste valeur.

Comptes des Sociétés Etrangères

Les éléments d'actif et de passif des filiales étrangères utilisant une devise fonctionnelle autre que la devise de présentation de leur société-mère sont convertis en yen au taux de change de la devise de présentation en vigueur à la date de clôture du bilan. Les comptes de résultats des filiales étrangères sont convertis en yen aux taux de change en vigueur aux dates de transaction qui, pour des raisons pratiques, sont estimés sur base des taux de change moyens de l'exercice. Les éléments constituant les capitaux propres sont convertis aux taux de change historiques. Les écarts de conversion générés par la reconversion en yen des capitaux propres au taux de change en vigueur à la date de la clôture sont repris sous une rubrique séparée des capitaux propres, en l'occurrence les "Écarts de conversion".

Les écarts de conversion représentent la différence entre la conversion des éléments du compte de résultats au taux moyen de l'exercice et au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Quant aux balances d'ouverture des fonds propres, les écarts de conversion représentent la différence entre leur conversion au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice précédent et leur conversion à la date de clôture de l'exercice. Ces différences sont enregistrées dans le compte de résultats lors de la cession des participations y afférentes détenues dans des filiales étrangères.

Taux de change

Les taux de change suivants ont été utilisés pour l'établissement des comptes:

	Taux de change à la clôture		Taux de change moyen	
	2005	2004	2005	2004
100 yen sont égaux à:				
Euro	0,723	0,729	0,744	0,729

Instruments Financiers Dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés afin de réduire les risques liés aux fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des taux de change dans le cadre de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. La Société ne détient ni émet d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce. Cependant, les instruments financiers dérivés qui ne remplissent pas les critères de la comptabilité de couverture sont enregistrés comme des instruments de négoce.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à leur valeur historique. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. Les pertes ou bénéfices reconnus lors de la revalorisation à la juste valeur sont enregistrés immédiatement dans le compte de résultats. Cependant, lorsque les instruments financiers dérivés remplissent les critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation des pertes ou bénéfices en résultant dépend de la nature des éléments couverts.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt correspond au montant estimé que la Société recevrait ou payerait pour clôturer le swap, à la date de la clôture de l'exercice, en considérant les taux d'intérêt en vigueur à cette date ainsi que la solvabilité des contreparties du swap. La juste valeur des contrats de change à terme est la valeur de marché de ces contrats à la date de clôture de l'exercice, correspondant à la valeur actuelle des prix à terme cotés.

Couverture

Couverture de la Juste Valeur

Pour tout instrument financier dérivé couvrant l'exposition aux variations de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés, ou de tout autre engagement ferme non comptabilisé, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture est comptabilisé dans le compte de résultats. L'élément couvert est également valorisé à la juste valeur attribuable au risque couvert. La perte ou le profit y relatif est comptabilisé dans le compte de résultats.

Couverture de Flux de Trésorerie

Si un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction prévue dont la réalisation est hautement probable, tout profit ou perte réalisé sur l'instrument financier dérivé, pour sa partie efficace, est comptabilisé directement dans les capitaux propres par le biais du tableau de variation des capitaux propres. Tout profit ou perte relatif à la partie inefficace est comptabilisée immédiatement dans le compte de résultats.

Si un instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou que l'entité renonce à la relation de couverture, mais que la transaction couverte prévue doit encore avoir lieu, le profit ou la perte cumulé à ce moment est maintenu dans les capitaux propres et est comptabilisé suivant le principe ci-dessus, au moment où la transaction a lieu. Si l'on s'attend à ce que la transaction couverte ne se produise pas, le profit ou la perte cumulé non réalisé comptabilisé dans les capitaux propres est repris immédiatement dans le compte de résultats.

Immobilisations Corporelles

Actifs Propres

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des réductions de valeur (voir ci-dessous principe comptable relatif aux dépréciations). Le coût d'acquisition historique d'une immobilisation corporelle inclut le prix d'achat d'origine ainsi que les coûts accessoires directs (tels que les coûts de livraison et de manutention, d'installation et d'assemblage). L'estimation initiale des coûts de démantèlement et de mise hors service sont également inclus lorsqu'ils représentent une obligation pour la Société.

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle, ou si elles remplacent un composant comptabilisé séparément. Les frais engagés uniquement en vue de rétablir ou de maintenir le niveau des avantages économiques futurs sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque les composants d'une même immobilisation corporelle présentent des durées de vie utile différentes, ils sont comptabilisés individuellement.

Actifs Loués

Tout contrat de location transférant à la société la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété d'un actif est comptabilisé comme un contrat de location-financement. Les contrats de location-financement sont enregistrés au bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles au titre de la location au commencement du contrat de location et diminuées des amortissements cumulés et des réductions de valeur.

Les paiements périodiques au titre de la location sont ventilés entre la charge financière de l'exercice et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière doit être déterminée de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû de l'obligation. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties sur leur durée de vie utile ou, si celle-ci est inférieure, sur base de la durée du contrat. La diminution de l'obligation existant au titre du contrat de location-financement est comptabilisée sur base de la méthode du taux d'intérêt effectif (constant).

Tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement est considéré comme contrat de location simple. Les paiements relatifs aux contrats de location simple sont comptabilisés en charges, de façon linéaire, sur la durée du contrat.

Amortissements

Les amortissements sont enregistrés dans le compte de résultats, à partir de la date où l'actif est disponible à la mise en service. Les amortissements sont calculés linéairement, sur la durée de vie utile estimée de chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les durées de vie utile sont les suivantes:

Constructions	3-50 ans
Installations, machines et outillage	2-17 ans
Mobilier et agencements	2-15 ans

Immobilisations Incorporelles

Goodwill

Toutes les formes de regroupements d'entreprises sont comptabilisées en application de la méthode de l'acquisition. Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés de la filiale, de la coentreprise ou de l'entreprise associée à la date d'acquisition.

Le goodwill est enregistré au coût d'acquisition diminué des réductions de valeur cumulées. Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an. Pour les entreprises associées, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée.

Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale à laquelle il se rapporte et est converti en yen japonais en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

Le goodwill négatif généré lors d'une acquisition est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultats.

Recherche et Développement

Les frais de recherche encourus en vue d'améliorer le savoir-faire scientifique ou technique, sont comptabilisés dans le compte de résultats au titre de dépenses au moment où ils sont encourus.

Les frais de développement sont enregistrés au bilan lorsque la Société peut affecter les résultats de ses recherches à la conception ou au design d'un produit ou d'un processus nouveau ou substantiellement amélioré. La Société doit également pouvoir démontrer que le produit ou le processus est techniquement ou commercialement réalisable, et qu'elle dispose des ressources suffisantes pour en achever le développement. Les frais portés à l'actif comprennent le coût des matériaux, de la main d'œuvre directe et d'une part affectée y relative de frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés dans le compte de résultats lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement portés à l'actif sont enregistrés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des réductions de valeur.

Autres Actifs Incorporels

Les autres actifs incorporels sont enregistrés au coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des réductions de valeur éventuelles (voir ci-dessous principe comptable relatif aux réductions de valeur).

Les dépenses relatives au goodwill généré en interne et aux marques sont enregistrées au compte de résultats lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses ultérieures liées aux immobilisations incorporelles portées au bilan ne sont activées que si elles permettent d'accroître les avantages économiques futurs incorporés dans l'actif auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements sont enregistrés dans le compte de résultats, de manière linéaire, sur la durée de vie utile. Les durées de vie utile sont estimées de la manière suivante :

Logiciels	5 ans
Marques et licences	10 ans
Contrats avec la clientèle	durée du contrat
Propriété intellectuelle	10 ans
Droits d'usage sur terrains	20 ans
Droits d'achat	durée du contrat

Placements

Placements en titres

Les instruments financiers détenus à des fins de négoce sont enregistrés au titre d'actifs circulants à leur juste valeur. Les gains et les pertes générés par une variation de la juste valeur sont enregistrés dans le compte de résultats.

Les autres instruments financiers détenus par la Société sont repris comme étant disponibles à la vente et valorisés à leur juste valeur. Les profits et les pertes générés par une variation de la juste valeur de ces actifs financiers sont inputés aux capitaux propres, sauf en ce qui concerne les réductions de valeur et dans le cas de composants monétaires tels que des titres de créance les différences de change. Lorsque ces investissements sont décomptabilisés du bilan, les gains et pertes cumulés enregistrés précédemment directement dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultats. Lorsque ces investissements sont porteurs d'intérêts, ces derniers sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et enregistrés dans le compte de résultats.

La juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de négoce et repris comme étant disponibles à la vente, est leur prix de vente sur le marché financier à la date du bilan.

Les instruments financiers détenus à des fins de négoce ou disponibles à la vente sont comptabilisés / extournés à la date à laquelle la Société s'engage à acheter/vendre les titres de placement. Les titres détenus jusqu'à échéance sont comptabilisés/extournés à la date à laquelle ils sont transférés à la Société/par la Société.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition ou, si celle-ci est inférieure, à leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est déterminée par le prix de vente estimé dans un contexte d'activité normale, après déduction des coûts d'achèvement estimés et ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré, qui reprend le prix d'achat des stocks, les coûts de livraison et d'installation. En ce qui concerne les produits finis et les en-cours de fabrication, les coûts comprennent le prix des matières premières, les coûts de production directs et une part appropriée et systématique de frais généraux, basée sur une capacité de production normale.

Créances Commerciales et autres Créances

Les créances commerciales et autres créances sont valorisées à la valeur nominale, diminuée des réductions de valeur. Au terme de chaque arrêté de compte, une estimation des créances douteuses est établie sur base d'une analyse de tous les montants échus. Les réductions de valeur sur créances douteuses sont comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel elles ont été identifiées.

Espèces et valeurs disponibles

Les espèces et valeurs disponibles comprennent la caisse et les dépôts à terme. Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie lorsqu'ils font partie intégrante de la gestion de trésorerie.

Réduction de valeur

Les valeurs comptables des actifs de la Société, à l'exception des stocks et des actifs d'impôts différés, font l'objet d'un test de réduction de valeur à chaque date de clôture. S'il existe des indications de l'existence éventuelle d'une dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

En ce qui concerne le goodwill, les immobilisations à durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore au stade d'être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à la fin de chaque clôture.

Une réduction de valeur est enregistrée dès que la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie, excède la valeur recouvrable de l'actif. Les réductions de valeur sont enregistrées dans le compte de résultats.

Les réductions de valeur enregistrées sur les unités génératrices de trésorerie sont portées en priorité en déduction de valeur comptable du goodwill de ces unités (ou groupe d'unités), et sont ensuite allouées de manière proportionnelle en vue de réduire la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou groupe d'unités).

Calcul de la Valeur Recouvrable

La valeur recouvrable des placements en titres détenus jusqu'à échéance par la Société et en créances comptabilisées selon la méthode de l'amortissement du coût correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial (soit le taux d'intérêt effectif déterminé lors de l'enregistrement de ces actifs financiers). Les créances à court terme ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, obtenue par l'utilisation d'un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif. Pour les actifs qui ne génèrent pas de flux de trésorerie, le montant recouvrable est déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif est rattaché.

Reprise de Réductions de valeur

Une réduction de valeur enregistrée précédemment est reprise lorsque survient un changement dans les estimations utilisées pour déterminer le montant recouvrable.

Une réduction de valeur ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable, nette des amortissements, qui aurait été déterminée si aucune réduction de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif.

Capital Social

Lorsque des actions comptabilisées en tant que fonds propres sont rachetées, le montant payé, incluant les coûts leur étant directement attribuables, est comptabilisé comme une variation des capitaux propres. Les actions propres acquises sont comptabilisées comme actions de trésorerie et sont présentées en déduction des capitaux propres totaux.

Les dividendes sont comptabilisés comme une dette pendant la période au cours de laquelle ils ont été déclarés.

Les frais de transaction relatifs à l'émission d'actions sont présentés en déduction des capitaux propres, nets d'impôts.

Prêts et Emprunts portant Intérêts

Les prêts et emprunts portant intérêts sont initialement valorisés à leur juste valeur, diminuée des coûts de transaction y afférents. Après la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont comptabilisés selon la méthode de l'amortissement du coût, et toute différence entre ce coût et la valeur de remboursement est reprise dans le compte de résultats pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avantages Sociaux

Plans de pension de type cotisations définies

Les contributions à ces plans de pension sont enregistrées en tant que charge dans le compte de résultats au moment où elles surviennent.

Plans de pension de type prestations définies

L'obligation nette découlant de ce type de plan de pension, comptabilisée au bilan, correspond à la valeur actualisée des prestations définies (avantages futurs que les employés ont gagné grâce à leurs prestations de la période en cours et des périodes précédentes), après déduction des bénéfices et des pertes actuarielles non comptabilisées et du coût des services antérieurs non encore comptabilisé et de la juste valeur des actifs du plan. Le taux d'actualisation appliqué correspond au rendement, à la date de clôture, des obligations de première qualité d'une durée similaire à celle des obligations en matière de pension. La valorisation est réalisée par un actuaire qualifié utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Lorsque les prestations d'un plan sont améliorées, la part de cette amélioration relative aux services antérieurs est comptabilisée en charges linéairement sur la période moyenne au cours de laquelle les avantages seront acquis. Dans le cas où ces avantages sont d'ores et déjà acquis, ils sont pris en charge immédiatement.

Les gains et pertes actuariels au 31 mars 2005 ont été enregistrés dans le résultat reporté. Les gains et pertes actuariels ultérieurs au 1er avril 2005, excédant un corridor de 10% de la valeur actualisée des obligations du plan ou, si celle-ci est supérieure, de la juste valeur des actifs du plan sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés participant au plan. Dans les autres cas, les bénéfices et pertes actuariels ne sont pas comptabilisés.

Si, de l'estimation, il résulte un bénéfice pour la Société, l'élément de l'actif comptabilisé sera limité au total net des pertes actuarielles non comptabilisées et des coûts des services antérieurs et de la valeur actuelle de tous les remboursements futurs ou des réductions des contributions futures du plan.

Autres avantages postérieurs à la retraite

Certaines entreprises du groupe ont octroyé à leurs travailleurs retraités des avantages liés aux soins de santé. L'octroi de tels avantages est en général conditionné au fait que les travailleurs restent au service du groupe jusqu'à l'âge de leur pension. Les charges attendues de ces avantages sont provisionnées au cours de la carrière active des travailleurs en appliquant des méthodes comptables similaires à celles mises en œuvre pour les plans de pensions de type prestations définies. Le calcul de ces obligations est réalisé par des actuaires indépendants qualifiés.

Avantages sur capitaux propres ou liés aux capitaux propres

Différents programmes de "stock option" permettent aux employés de la Société d'acquérir des actions de leurs entreprises. Aucune charge salariale ni aucune obligation ne sont comptabilisées. Au moment où l'option est exercée, les capitaux propres sont augmentés à concurrence des montants reçus.

En outre, certains membres de la direction de la Société ainsi que d'autres employés ont reçu des actions ordinaires RHJI de la part d'un actionnaire important de la Société, lors de la récente offre globale. Aucune charge salariale, ni aucune obligation n'ont été comptabilisées.

Bonus

Les bonus octroyés aux employés et cadres supérieurs de la Société sont comptabilisés comme une charge de l'exercice.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour répondre à l'obligation et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'impact est significatif, les provisions doivent être actualisées en fonction des flux de trésorerie estimés futurs en utilisant un taux d'intérêt avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, si c'est approprié, les risques spécifiques de la dette.

Garanties

Une provision pour garanties est constituée lorsque les produits ou services sous-jacents sont vendus. La valeur de la provision est basée sur les données historiques et sur une moyenne des probabilités liées aux différentes issues possibles.

Restructuration

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque la Société a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entreprise ou annoncée publiquement. Les charges opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Remise en état de site

Conformément aux dispositions légales en vigueur, dans le cas où un terrain a été pollué, une provision pour la remise en état de sites pollués est constituée.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrat déficitaire est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat.

Dettes Commerciales et autres Dettes

Les dettes commerciales et les autres dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Revenus

Marchandises Vendues et Services Rendus

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés dans le compte de résultats lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les produits liés à la prestation de services sont enregistrés dans le compte de résultats, proportionnellement à leur degré d'achèvement en fin d'exercice comptable. Le degré d'achèvement est évalué sur base d'examens et d'analyses des travaux réalisés. Les produits ne sont pas enregistrés tant qu'il subsiste des incertitudes importantes quant à la récupération des sommes dues, aux coûts y afférents et au retour possible des biens, ainsi qu'à l'implication continue dans la gestion de ces biens.

Contrats en cours

Dès que le résultat d'un contrat en cours devient mesurable, les produits et les dépenses relatifs au contrat sont enregistrés dans le compte de résultats, proportionnellement au degré d'achèvement des travaux. Le degré d'achèvement est évalué sur base d'examen et d'analyses des travaux réalisés. Une perte attendue liée au contrat est enregistrée immédiatement dans le compte de résultats.

Subventions Publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées initialement au bilan, comme produits à reporter, s'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront perçues et que les conditions liées à la subvention seront remplies par la Société. Les subventions qui compensent les frais encourus par la Société sont enregistrées comme produit au compte de résultats, sur base systématique, pendant la période au cours de laquelle les frais correspondants sont encourus. Les subventions qui indemnisent la Société pour les frais liés à un actif sont reprises au compte de résultats, en tant qu'autres produits d'exploitation, de façon systématique sur la durée de vie utile de l'actif.

Royalties

Les royalties sont comptabilisés en tant que produit, lorsqu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction vont revenir à la Société et lorsque les revenus peuvent être estimés de façon fiable. Les revenus sont enregistrés conformément à la nature des conventions sous-jacentes.

Charges

Avantages Sociaux

Les avantages sociaux à court terme, y compris les absences rémunérées de courte durée, sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle les employés ont réalisé les prestations y afférentes.

Loyers

Les paiements relatifs aux contrats de location simple sont comptabilisés en charges, de façon linéaire, sur la durée du contrat. Tout avantage lié au contrat de location est enregistré dans le compte de résultats comme faisant partie intégrante de la charge locative totale.

Les paiements minimaux exigibles au titre de la location dans le cadre de contrats de location-financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière doit être affectée à chaque période couverte par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû de la dette.

Coûts de Financement Nets

Les coûts de financement nets comprennent les intérêts liés aux emprunts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes sur actions préférentielles remboursables, les intérêts reçus sur les placements, les dividendes reçus, les gains et pertes de change, la part des gains et pertes générés par les instruments de couverture qui sont enregistrés au compte de résultats.

Les produits d'intérêts sont enregistrés dans le compte de résultats lorsqu'ils sont acquis, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont portés au compte de résultats, à partir du moment où est déterminée la date à laquelle l'entreprise est en droit de les percevoir. Les charges d'intérêts liées aux loyers découlant d'un contrat de location-financement sont enregistrées au compte de résultats, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôts sur les Revenus

L'impôt sur les revenus de l'exercice reprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés dans le compte de résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont directement été comptabilisés sous la rubrique "capitaux propres"; dans ce cas, les impôts sont également comptabilisés directement sous cette dernière rubrique.

L'impôt exigible est le montant attendu des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture du bilan ainsi que tout ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable qui détermine les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Les différences temporelles suivantes ne sont pas prises en compte :

- goodwill non déductible fiscalement;
- la comptabilisation initiale des éléments d'actif et de passif qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable; et
- les différences relatives à des participations dans des filiales tant que, d'une part, la société-mère est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera ; et, d'autre part, s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Le montant de l'impôt différé déterminé est fonction du mode attendu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date d'établissement du bilan.

Un actif d'impôts différés n'est comptabilisé que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible permettant de compenser l'avantage fiscal. Les actifs d'impôts différés sont réduits dès qu'il n'est plus probable que l'avantage fiscal correspondant sera réalisé.

Les impôts sur les revenus additionnels résultant de la distribution de dividendes sont enregistrés au même moment que la dette à laquelle ils ont trait.

Informations Sectorielles

Un secteur est une entité clairement identifiable au sein de la Société, responsable de l'approvisionnement en biens et services particuliers (secteur d'activités) ou de l'approvisionnement en biens et services au sens d'un environnement économique particulier (secteur géographique). Chaque secteur présente des risques et une rentabilité spécifiques par rapport aux autres secteurs. La Société est un holding diversifié, impliqué dans diverses industries, qui a choisi un format d'informations sectorielles basé sur les entreprises détenues en portefeuille.

Les actifs et passifs sectoriels comprennent les actifs et passifs opérationnels directement attribuables à un secteur, ou qui peuvent être raisonnablement attribués à un secteur en particulier.

Céssation d'Activités

Une céssation d'activités est une composante clairement identifiable dont la Société se sépare ou arrête l'exploitation (agissant en vertu d'un plan déterminé) et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique majeure et distincte.

2. Informations Sectorielles

Les informations sectorielles s'articulent autour des activités de la Société et de ses segments géographiques. Le format principal, à savoir les secteurs d'activité, est basé sur le mode de gestion de la Société et sur sa structure de reporting interne.

Segments d'Activité

La Société se compose des segments d'activité principaux suivants:

- Niles Co. Ltd (“Niles”);
- D&M Holdings Inc. (“D&M”);
- Columbia Music Entertainment Inc. (“CME”);
- Honsel International Technologies SA (“HIT”);
- Asahi Tec Corporation (“Asahi”);
- Phoenix Resort KK (“Phoenix”); et
- Sièges Sociaux.

	Niles	D&M	CME	HIT	Asahi	Phoenix	Sièges Sociaux	Éliminé	Consolidation
<i>(En millions de JPY)</i>	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005
Perte de l'exercice							(1.025)		(1.025)
Actifs immobilisés	19.926	28.043	3.760	101.751	19.440	12.615	90.973	(27.001)	249.507
Actifs circulants	20.190	31.073	10.414	27.081	23.430	2.205	104.685	1	219.079
Total de l'actif	40.116	59.116	14.174	128.832	42.870	14.820	195.658	(27.000)	468.586
Capitaux propres	(806)	22.617	(5.050)	25.101	8.837	(1.514)	190.554	(27.575)	212.164
Dettes à long terme	18.998	11.605	8.798	71.694	16.958	14.022	3	210	142.288
Dettes à court terme	21.924	24.894	10.426	32.037	17.075	2.312	5.101	365	114.134
Total du passif	40.116	59.116	14.174	128.832	42.870	14.820	195.658	(27.000)	468.586
Flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation							(651)		(651)
Flux de trésorerie résultant des activités d'investissement							8		8
Flux de trésorerie résultant des activités de financement							104.838		104.838
Variation nette des espèces et valeurs disponibles	0	0	0	0	0	0	104.195	0	104.195
Dépenses d'investissement							3		3

Segments Géographiques

La Société est principalement gérée sur une base mondiale, mais opère principalement sur quatre zones géographiques: le Japon, l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord. Les actifs et les passifs sectoriels comprennent les éléments attribuables directement à un segment ainsi que ceux qui peuvent lui être attribués sur base d'une répartition logique.

	Japon	Asie	Europe	Amérique du Nord	Non alloué	Éliminé	Consolidation
<i>(En millions de JPY)</i>	2005	2005	2005	2005	2005	2005	2005
Actifs immobilisés	65.809	5.971	182.392	23.183	7.555	(35.403)	249.507
Actifs circulants	66.707	8.601	132.470	29.444	2.590	(20.733)	219.079
Total de l'actif	132.516	14.572	314.862	52.627	10.145	(56.136)	468.586
Capitaux propres	30.784	4.210	207.239	6.605	3.519	(40.193)	212.164
Dettes à long terme	54.809	2.220	67.479	11.653	8.364	(2.237)	142.288
Dettes à court terme	58.112	6.515	34.918	24.320	2.459	(12.190)	114.134
Total du passif	143.705	12.945	309.636	42.578	14.342	(54.620)	468.586
Flux de trésorerie résultant des activités d'exploitation			(651)				(651)
Flux de trésorerie résultant des activités d'investissement			8				8
Flux de trésorerie résultant des activités de financement			104.838				104.838
Variation nette des espèces et valeurs disponibles	0	0	104.195	0	0	0	104.195
Dépenses d'investissement			3				3

3a. Acquisitions

RHJI détient des participations dans sept sociétés opérationnelles qui ont été apportées, à leur juste valeur, à RHJI par les fonds de private equity associés à Ripplewood Holdings LLC le 31 mars 2005. Ces participations ont été apportées en échange de 39,9 millions d'actions ordinaires nouvellement émises de RHJI.

Les participations détenues dans les sociétés opérationnelles suivantes ont été apportées à cette date:

- Niles Co Ltd.;
- D&M Holdings Inc.;
- Columbia Music Entertainment Inc.;
- Honsel International Technologies SA;
- Asahi Tec Corporation;
- Phoenix Resort KK; et
- Shaklee Global Group Inc.

Etant donné la date de l'apport, la date effective de prise de contrôle était le 31 mars 2005. Par conséquent, les résultats de ces entreprises ne sont pas reflétés dans le Compte de Résultats Consolidé pour l'exercice se clôturant le 31 mars 2005. Les annexes 3b et 3c fournissent de plus amples informations permettant d'apprécier les impacts financiers de ces apports.

3b. Comptes de Résultats Consolidé Pro Forma non Audité

Afin de permettre la comparaison avec le Compte de Résultats Consolidé Pro Forma non Audité, présenté lors de la cotation des actions ordinaires sur Euronext Brussels, la Société a préparé un Compte de Résultats Consolidé Pro Forma non Audité pour l'exercice arrêté au 31 mars 2005. Les Comptes de Résultats Consolidés Pro Forma non Audités pour les exercices prenant fin aux 31 mars 2005 et 2004 ont été établis comme si l'apport des sept entreprises, les activités de la Société, la conversion IFRS et la date d'acquisition de HIT avaient eu lieu au début de cette période de deux ans.

Comptes de Résultats Consolidés Pro Forma non Audités pour les exercices arrêtés au 31 mars		
<i>(En millions de JPY)</i>	2005	2004
Chiffre d'affaires	360.314	342.321
Coûts des ventes et prestations	(291.102)	(271.454)
Marge brute	69.212	70.867
Autres produits d'exploitation	2.649	3.870
Frais généraux, administratifs et commerciaux	(79.631)	(83.673)
Gain relatif à la réduction et à la liquidation des plans de pension	—	14.234
Bénéfice (perte) d'exploitation	(7.770)	5.298
Coûts de financement nets	(6.198)	(4.969)
Quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence	282	637
Bénéfice (perte) avant impôts	(13.686)	966
Impôts sur le résultat	(3.559)	(5.410)
Perte après impôts	(17.245)	(4.444)
Intérêts minoritaires	4.427	4.030
Perte nette de l'exercice	(12.818)	(414)

Pour D&M, les années 2005 et 2004 comprenaient des gains (816 millions de JPY en 2005 et 958 millions de JPY en 2004) provenant de certains droits de souscription (warrants) acquis au moment de l'acquisition de l'activité Rio et qui ont été exercés en décembre 2004. Un ajustement des résultats d'exploitation de D&M pour la période précédente a été comptabilisé afin de refléter correctement le gain pour l'exercice social clôturé au 31 mars 2004.

3c. Comptes de Résultats des Entreprises Consolidées Acquisées

Etant donné que les Comptes de Résultats Consolidés Pro Forma non Audités sont constitués principalement des résultats des entreprises consolidées, leurs comptes de résultats pour les exercices prenant fin aux 31 mars 2005 et 2004 (31 décembre 2004 et 2003 pour HIT) sont repris ci-après:

<i>(En millions de JPY)</i>	Niles		D&M		CME	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Chiffre d'affaires	54.775	54.612	91.665	87.417	24.285	24.994
Coûts des ventes et prestations	(46.051)	(44.984)	(60.488)	(55.654)	(12.432)	(13.165)
Marge brute	8.724	9.628	31.177	31.763	11.853	11.829
Autres produits d'exploitation	709	10.702	1.095	4.687	538	748
Frais généraux, administratifs et commerciaux	(7.187)	(6.517)	(31.861)	(34.431)	(10.435)	(11.243)
Bénéfice (perte) d'exploitation	2.246	13.813	411	2.019	1.956	1.334
Coûts de financement nets	(899)	(998)	(76)	672	(102)	(221)
Quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence	24	42	(3)	—	—	23
Bénéfice (perte) avant impôts	1.371	12.857	332	2.691	1.854	1.136
Impôts sur le résultat	325	450	(378)	(1.020)	(15)	(25)
Bénéfice (perte) après impôts	1.696	13.307	(46)	1.671	1.839	1.111
Intérêts minoritaires	(2)	1	(23)	(17)	—	—
Bénéfice (perte) net(te)	1.694	13.308	(69)	1.654	1.839	1.111

<i>(En millions de JPY)</i>	HIT		Asahi		Phoenix Resort	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Chiffre d'affaires	117.955	109.575	57.619	52.843	14.015	13.191
Coûts des ventes et prestations	(107.184)	(99.557)	(52.669)	(47.114)	(12.317)	(11.255)
Marge brute	10.771	10.018	4.950	5.729	1.698	1.936
Autres produits d'exploitation	33	1.682	275	248	44	37
Frais généraux, administratifs et commerciaux	(15.411)	(15.405)	(6.799)	(7.978)	(3.839)	(3.971)
Bénéfice (perte) d'exploitation	(4.607)	(3.705)	(1.574)	(2.001)	(2.097)	(1.998)
Coûts de financement nets	(1.545)	(1.131)	(138)	(663)	(482)	(400)
Quote-part des résultats des entreprises mises en équivalence	—	—	(1)	22	—	—
Bénéfice (perte) avant impôts	(6.152)	(4.836)	(1.713)	(2.642)	(2.579)	(2.398)
Impôts sur le résultat	(3.131)	(2.761)	(321)	(1.939)	(14)	(15)
Bénéfice (perte) après impôts	(9.283)	(7.597)	(2.034)	(4.581)	(2.593)	(2.413)
Intérêts minoritaires	(623)	(136)	(92)	(40)	—	—
Bénéfice (perte) net(te)	(9.906)	(7.733)	(2.126)	(4.621)	(2.593)	(2.413)

3d. Impact des Acquisitions

Les apports ont eu les impacts suivants sur les actifs et passifs de la Société.

Actifs nets des entités acquises à la date d'acquisition

<i>(En millions de JPY)</i>	Valeurs comptabilisées	Ajustements de juste valeur	Valeurs comptables
Immobilisations corporelles	99.792	—	99.792
Immobilisations incorporelles	71.647	—	71.647
Stocks	33.331	—	33.331
Créances commerciales et autres créances	81.860	—	81.860
Espèces et valeurs disponibles	14.254	—	14.254
Prêts et emprunts portant intérêts	(130.154)	—	(130.154)
Avantages sociaux	(28.148)	—	(28.148)
Dettes commerciales et autres dettes	(93.176)	—	(93.176)
Intérêts minoritaires	(22.086)	—	(22.086)
Actifs et passifs nets identifiables	27.320	—	27.320
Goodwill	51.510	—	51.510
Valeur d'apport des entités consolidées	78.830	—	78.830
Apport de Shaklee (voir annexe 8)	12.244	—	12.244
Valeur totale des actifs apportés	91.074		

Suite à cet apport, aucun goodwill n'a été alloué parmi les actifs et passifs comptabilisés, étant donné que les valorisations nécessaires n'étaient pas finalisées. Lorsqu'elle aura lieu au cours de l'exercice se clôturant au 31 mars 2006, l'allocation du goodwill aura un impact négatif significatif sur les résultats consolidés de la Société. Aucun test de dépréciation n'a été effectué sur le goodwill, étant donné que toutes les entreprises ont été apportées à leur juste valeur au 31 mars 2005.

4. Frais de Personnel

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Salaires	658
Total	658

Au 31 mars 2005, l'effectif total du groupe s'élevait à :

	2005
Employés et dirigeants	7.272
Ouvriers	9.197
Total	16.469

5. Impôts sur le Résultat

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Impôts courant sur le résultat de l'exercice	25
Total	25

Réconciliation du taux d'imposition effectif

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Perte avant impôts	1.000
Impôts sur le résultat au taux d'imposition national	(340)
Effet des taux d'imposition étrangers	1
Dépenses non admises	18
Pertes fiscales non utilisées	346
	25

6. Immobilisations Corporelles

<i>(En millions de JPY)</i>	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Agencements	Immobilisations en-cours	Autres	Total
Coût						
Acquisitions			3			3
Acquisitions par regroupement de sociétés	42.196	38.026	10.430	6.287	2.853	99.792
Solde au 31 mars 2005	42.196	38.026	10.433	6.287	2.853	99.795
Amortissements et dépréciations						
Amortissements de l'exercice			1			1
Total	0	0	1	0	0	1
Valeur nette comptable	42.196	38.026	10.432	6.287	2.853	99.794

Au 31 mars 2005, les immobilisations corporelles comprenaient des installations et de l'outillage loués, pour un montant de JPY 1.144 millions, nets d'amortissements.

7. Immobilisations Incorporelles

<i>(En millions de JPY)</i>	Goodwill	Licences et marques	Coûts de développement	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Acquisitions par regroupement de sociétés	117.079	1.816	314	2.151	1.797	123.157
Solde au 31 mars 2005	117.079	1.816	314	2.151	1.797	123.157

Suite à l'apport (incluant un goodwill reconnu lors de l'acquisition de HIT et s'élevant à JPY 59.339 millions), aucun goodwill n'a été alloué parmi les actifs et passifs comptabilisés, étant donné que les valorisations nécessaires n'étaient pas finalisées. Lorsqu'elle aura lieu au cours de l'exercice se clôturant au 31 mars 2006, l'allocation du goodwill aura un impact négatif significatif sur les résultats consolidés de la Société.

8. Participations dans les Sociétés Mises en Equivalence

RHJI détient 40,7% du capital social de Shaklee Global Group, Inc., un fournisseur de produits naturels de première qualité dans les secteurs de l'alimentation, des soins personnels, du ménage et du traitement de l'air

et de l'eau. Shaklee Global Group, Inc. est cotée au Jasdax Securities Exchange, Inc., sous le matricule 8205. Les comptes annuels abrégés pro forma (100%) à compter du 31 mars 2005 et pour l'exercice clôturé à cette même date se présentent comme suit :

<i>(En millions de JPY)</i>	<u>Pays</u>	<u>2005</u>	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>	<u>Capitaux propres</u>	<u>Chiffre d'affaires</u>	<u>Bénéfice</u>
Shaklee Global Group, Inc.	Japon	40,7%	36.631	31.713	4.918	26.082	635

9. Actifs et Passifs Fiscaux

Actifs et Passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés nets de réduction de valeur proviennent de:

<i>(En millions de JPY)</i>	<u>Actif</u> <u>2005</u>	<u>Passif</u> <u>2005</u>	<u>Net</u> <u>2005</u>
Immobilisations corporelles	479	(5.954)	(5.475)
Immobilisations incorporelles	712	(89)	623
Autres placements	11	(104)	(93)
Stocks	972	(171)	801
Prêts et emprunts portant intérêts	492	(1.047)	(555)
Avantages sociaux	723	(28)	695
Provisions	2.186	(51)	2.135
Autres	4.244	(1.225)	3.019
Valeur fiscale des pertes reportées comptabilisées	2.397	—	2.397
Actifs/(passifs) fiscaux	12.216	(8.669)	3.547
Compensation	(2.118)	2.118	0
Actifs/(passifs) fiscaux nets	10.098	(6.551)	3.547

Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Des actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés pour les éléments suivants:

<i>(En millions de JPY)</i>	<u>2005</u>
Différences temporelles déductibles	6.908
Pertes fiscales	43.824
Total	50.732

Au 31 mars 2005, RHJI et ses sociétés consolidées présentaient des pertes fiscales reportées agrégées pour environ JPY 93 milliards, qui seront déductibles des bénéfices imposables futurs. Si ces pertes fiscales reportées ne sont pas utilisées, elles expireront lors des exercices clôturés le 31 mars :

2006	10.243
2007	4.063
2008	2.951
2009	36.241
2010	8.670
2011 et au-delà	30.911
Total	93.079

10. Stocks

<i>(En millions de JPY)</i>	<u>2005</u>
Matières premières et fournitures	12.487
En-cours de fabrication	5.317
Produits finis	15.527
Total	33.331

Les stocks sont valorisés nets des réductions de valeur, qui s'élèvent à JPY 1.449 millions.

11. Créances Commerciales et autres Créances

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Créances commerciales et paiements anticipés	63.187
Autres créances	3.402
Total	66.589

Les créances commerciales sont présentées nette de provisions pour créances douteuses, qui s'élèvent à JPY 951 millions.

Certaines sociétés consolidées ont conclu des contrats de factoring avec des institutions financières menant à la vente des créances commerciales. Au 31 mars 2005, des créances ont été vendues suite à ces accords, pour une valeur totale de JPY 6.331 millions. Ces créances ne sont plus reprises dans les comptes, dès lors qu'elles ne présentaient plus aucun risque financier.

12. Espèces et valeurs disponibles

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Valeurs en banque et en caisse	16.105
Dépôts à terme	102.344
Total	118.449

13. Capital et Réserves

Réconciliation du mouvement en capital et en réserves

Attribuable aux actionnaires de RHJI						
<i>(En millions de JPY)</i>	Capital social	Prime d'émission	Résultats reportés	Capitaux propres (parts de RHJI)	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Pertes et profits totaux pris en compte			(1.025)	(1.025)		(1.025)
Acquis suite à des regroupements d'entreprises					22.086	22.086
Actions émises	107.701	94.352		202.053		202.053
Frais de transaction		(10.950)		(10.950)		(10.950)
Total au 31 mars 2005	107.701	83.402	(1.025)	190.078	22.086	212.164

Les frais de transaction, encourus dans le cadre du placement privé et de l'offre globale des actions ordinaire de RHJI, ont été comptabilisés directement dans les fonds propres, en déduction de la prime d'émission. Ces frais s'élevaient à JPY 10.950 millions. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

Capital social et prime d'émission

	Actions ordinaires (en actions)	Prix d'émission par action (en €)
Constitution au 18 juin 2004	10.000	10.00
Emission d'actions pour		
Apport en nature	35.974.218	18.30
Apport en espèces	3.961.289	18.30
Placement privé	13.839.880	19.25
Offre globale	24.060.160	19.25
Total	77.845.547	

Le capital social de RHJI s'élevait à JPY 107.701 millions (€ 778.455.470¹) et est représenté par 77.845.547 actions sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont cotées sur Euronext Brussels.

¹ Le montant officiel du capital social de la Société, tel que décrit dans les statuts et exprimé en euros.

Elles confèrent toutes les mêmes droits, ont la même valeur comptable nominale et ont toutes été intégralement libérées. Chaque action confère à son propriétaire un droit de vote.

Le Conseil d'Administration a la faculté de procéder à une augmentation de capital, à une ou plusieurs occasions, à concurrence d'un montant maximum de € 740.955.470 (JPY 102.523 millions). Dans l'éventualité d'une offre publique d'achat sur les titres RHJI, le Conseil d'Administration est explicitement autorisé à augmenter le capital de RHJI, conformément à l'article 607 du Code des Sociétés. Cette faculté est accordée pour une période de trois ans et prend cours en date de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 mars 2005. Si le Conseil d'Administration décide d'augmenter le capital de RHJI, et ce, dans le cadre de cet article de loi, cette augmentation sera déduite du solde du capital autorisé.

Sur base des déclarations de transparence reçues par RHJI conformément aux lois belges et aux statuts de RHJI, trois actionnaires ont notifié à RHJI leur détention de droits de vote de la Société.

Les pourcentages indiqués ci-dessous représentent les droits de vote attachés au nombre total d'actions émises par RHJI.

1. Timothy C. Collins et des sociétés liées : 11,19% (comprend 3,08% de parts détenues sans avantage pour le détenteur).

Conformément aux règles belges, ces 11,19% représentent une combinaison de titres détenus par M. Collins (directement ou via des entités liées à M. Collins) (8,11%) et de titres détenus par des entités liées à M. Collins et dont M. Collins est considéré avoir le droit de vote bien que ces actions sont détenues pour compte d'autrui (3,08%).

Environ 91% des actions que M. Collins détient pour compte propre sont soumises à une convention de blocage de titre d'une durée de cinq ans avec RHJI et à une convention de blocage de titres d'une durée de 18 mois avec les institutions financières chefs de file de l'offre de RHJI réalisée en mars 2005. Les actions détenues par le senior management de RHJI et dont M. Collins est considéré avoir le droit de vote (1,91%) sont en général soumises à des conventions de blocage identiques.

2. Mitsubishi Corporation: 6,26%.

3. Lord Rothschild et entités liées: 5,20%.

Ce pourcentage comprend les droits de vote afférents aux actions détenues par le Groupe de Sociétés J. Rothschild, qui comprend RIT Capital Partners plc ainsi que des trusts familiaux et caritatifs liés à Lord Rothschild.

14. Bénéfice par Action

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est le résultat de la division de la perte attribuable aux actionnaires ordinaires, soit JPY 1.025 millions, par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation, durant la période s'étalant du 18 juin 2004 (date de constitution) au 31 mars 2005. La moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation s'élevait à 282.152 actions et reflétait l'émission de (1) 10.000 titres le 18 juin 2004 et (2) 77.835.547 titres le 31 mars 2005 lors du placement privé et de l'offre globale. Les 10.000 actions étaient en circulation durant la totalité de la période de 286 jours, tandis que les 77.835.547 autres titres n'étaient en circulation que pendant un seul jour au cours de la période de 286 jours.

15. Prêts et Emprunts portant Intérêts

Cette annexe fournit des informations relatives aux conditions contractuelles des prêts et emprunts portant intérêt de la Société. Pour de plus amples informations concernant l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et au risque de change, voir annexe 19.

(En millions de JPY)	2005
Dettes à plus d'un an	
Dettes de location-financement	1.960
Emprunts bancaires	94.997
Autres	8.277
Total	105.234
Dettes à un an au plus	
Dettes de location-financement	1.218
Emprunts bancaires	25.164
Autres	473
Total	26.855

Conditions et échéancier de remboursement des dettes

Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires sont remboursables comme suit :

(En millions de JPY)	2005
Echéant dans l'année	25.164
A plus d'un et à cinq ans au plus	37.514
A plus de cinq ans	57.483
Total	120.161

L'endettement consolidé existant consiste d'emprunts sous la forme de (1) facilités de crédit de premier rang, (2) facilités de crédit subordonné, (3) emprunts non bancaires à terme, (4) autres emprunts bancaires garantis et non garantis (5) et contrats de location-financement. Au 31 mars 2005, JPY 95,7 milliards d'emprunts étaient en cours sous la forme de facilités de crédit de premier rang. Ces facilités de crédit contiennent généralement un certain nombre de clauses financières, d'autres conditions générales coutumières et/ou sont garanties par nantissement de certains actifs des entreprises et par leurs actions. La dette subordonnée s'élevait à JPY 17,2 milliards au 31 mars 2005 et en général, concerne des droits secondaires relatifs aux mêmes biens que ceux donnés en garanties pour les facilités de crédit de premier rang, en plus des exigences imposant aux entreprises consolidées de satisfaire au même type de clauses. Les emprunts non bancaires à terme, en ce compris ceux ayant trait au financement du vendeur, s'élevaient à JPY 8.2 milliards au 31 mars 2005. Les obligations au titre des contrats de location-financement s'élevaient à JPY 3,2 milliards au 31 mars 2005.

HIT travaille actuellement avec les chefs de file ("lead arrangers") de ses facilités de crédit pour résoudre un défaut lié à ces facilités de crédit du au non-respect d'une clause financière au 30 juin 2005 et au non-respect supposé de certaines autres clauses. Au 31 mars 2005, les emprunts liés à ces facilités de crédit s'élevait 62.3 milliards de JPY. Bien que HIT soit optimiste et pense qu'il sera capable d'éviter avec succès une déclaration de défaut de la part des prêteurs au titre des facilités de crédit, il n'est pas garanti que HIT y parviendra et s'il y parvient, le délai et les conditions d'une telle résolution sont incertains en ce moment. Le non-respect des clauses financières peut être résolu par l'injection de fonds propres par RHJI à hauteur d'un montant que RHJI considère comme étant immatériel pour lui.

Asahi Tec n'a pas respecté les clauses financières de trois de ses contrats de crédit au 31 mars 2005. La dette totale en cours au titre de ces conventions de crédit était de JPY 16 milliards au 31 mars 2005. Asahi Tec a été relevé de ses obligations au 15 décembre 2005, aussi bien au niveau des facilités de crédit de premier rang que des facilités de crédit de rang inférieur. En rapport avec l'obtention de ces exonérations au titre de la facilité de crédit de premier rang, Asahi Tec a marqué son accord concernant certaines conditions complémentaires, à savoir (1) une nouvelle clause concernant un niveau minimal d'EBITDA, (2) la mise en gage de titres

additionnels d'Asahi Tec et (3) une augmentation de la marge de taux d'intérêt à 3,25% et le paiement d'une commission de renonciation ("Waiver fee"). Après le 31 mars 2005, Asahi Tec a remboursé un emprunt non bancaire à terme de JPY 2 milliards, lequel a été financé par de nouveaux emprunts bancaires.

Phoenix Seagaia Resort dispose d'une facilité de crédit de JPY 11,6 milliards, dont la totalité était en cours au 31 mars 2005. Phoenix Seagaia Resort n'a pas respecté la clause financière relative au niveau minimal d'"EBITDA" au 30 septembre 2004. Un accord relatif à une renonciation et une modification de la convention de crédit a été accepté par les prêteurs en février 2005 et comprenait, entre autres, (1) l'élimination de l'exigence de maintien d'un niveau minimal d'"EBITDA" pour chacun des exercices se clôturant au 30 septembre 2004, au 31 mars 2005 et au 30 septembre 2005, (2) la réduction de l'exigence d'un niveau minimal d'"EBITDA" pour les exercices se clôturant au 31 mars 2006 et au 30 septembre 2006 et (3) l'ajout d'une exigence d'un niveau minimal d'"EBITDA" pour chacun des exercices se clôturant au 31 mars 2007, au 30 septembre 2007, au 31 mars 2008 et au 30 septembre 2008. La modification de contrat impose également que le produit net de la vente des biens de Kitago et Kogen soit affecté au remboursement du solde du prêt. Au 31 mars 2005, RHJI avait garanti le paiement du principal et des intérêts de l'endettement de Phoenix Seagaia Resort au titre de cette facilité de crédit, pour un total de JPY 4,6 milliards.

Dettes de location-financement

Les contrats de location-financement sont remboursables comme suit:

<i>(En millions de JPY)</i>	2005		
	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal
Echéant dans l'année	1.244	26	1.218
A plus d'un et à cinq ans au plus	1.884	46	1.838
A plus de cinq ans	126	4	122
Total	3.254	76	3.178

Selon les conditions des contrats de location, aucun loyer conditionnel n'est dû.

Différentes facilités de crédit sont garanties par des actifs affectés en nantissement. La valeur comptable des actifs affectés en garantie s'établit comme suit, au 31 mars 2005.

<i>(En millions de JPY)</i>	Niles	D&M	CME	HIT	Asahi	Phoenix
Actifs circulants	7.772	2.296	3.270	26.859	9.496	301
Actifs immobilisés	13.245	3.421	5.305	42.004	18.058	12.392
Total	21.017	5.717	8.575	68.864	27.554	12.693

Les emprunts en cours pour lesquels ces actifs ont été nantis sont les suivants:

(En millions de JPY)

Niles	D&M	CME	HIT	Asahi	Phoenix
17.682	7.500	2.300	64.287	14.028	11.600

RHJI a donné en gage un certain nombre d'actions qu'il détient dans certaines entreprises pour garantir les facilités de crédit de premier rang de ces entreprises.

Les participations suivantes (présentées en % de la participation de RHJI) ont été mises en gage au 31 mars 2005:

Asahi Tec Corporation: 50%
 Phoenix Resort KK: 100%
 Shaklee Global Group, Inc.: 66%
 Honsel International Technologies SA: 100%

16. Avantages Sociaux

Les entités consolidées participent à divers plans fournissant des avantages aux employés retraités, incluant des plans de pension et de mise à la retraite de type contributions définies et prestations définies.

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Valeur actuelle des obligations non financées	19.318
Valeur actuelle des obligations financées	24.072
Juste valeur des actifs du plan	(14.079)
Valeur actuelle des obligations nettes	29.311
Bénéfices et pertes actuariels non comptabilisés	(1.163)
Dette comptabilisée au titre des obligations liées aux plans de pension de type prestations définies	28.148
Obligation liée aux absences de longue durée	0
Obligation liée aux transactions réglées en espèces	0
Total des avantages sociaux	28.148

Endettement concernant les obligations liées aux plans de pension de type prestations définies

Principales hypothèses actuarielles à la date de clôture:

	2005
Taux d'actualisation au 31 mars 2005	entre 1,8 % et 4,8 %
Taux de rendement attendu des actifs du plan au 31 mars 2005	entre 3,0 % et 4,5 %
Taux prévu des augmentations salariales	entre 2,0 % et 3,9 %

Rémunération en actions

Certaines entreprises consolidées ont adopté des plans d'options sur action offrant aux cadres supérieurs et aux employés la possibilité d'acheter des actions ordinaires de leurs entreprises respectives. Pour les sociétés consolidées disposant d'une valeur de marché au 31 mars 2005, la dilution potentielle des participations détenues par RHJI résultant des exercices futurs de toutes les options acquises en circulation au 31 mars 2005, et présentant une position "in-the-money", est la suivante:

D&M: 1,40%
CME: 1,60%

Au 31 mars 2005, un actionnaire important a distribué un total de 1.599.600 actions ordinaires de RHJI à certains cadres et employés de la Société. Certaines de ces actions étaient attribuées moyennant le respect d'une période de blocage des titres de cinq ans et des dispositions liées à leur acquisition. Certaines actions ont été vendues à la juste valeur de marché, partiellement financée par l'actionnaire et sous réserve d'un blocage des titres pour une durée de cinq ans.

A dater du 1^{er} avril 2005, la Société appliquera la norme IFRS 2 pour la première fois. IFRS 2 impose à la Société de refléter les impacts de ces transactions payées en actions dans son compte de résultats et dans sa situation financière. Les dispositions de IFRS 2 s'appliquent aux transactions sur actions réglées en titres, dans lesquelles la Société reçoit des services en contrepartie de ses instruments de capitaux propres, comprenant des actions et des options sur actions transférées par la Société ou ses actionnaires.

17. Provisions

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Garanties	2.199
Contrats déficitaires	1.087
Autres	293
Total	3.579

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Long terme	87
Court terme	3.492
Total	3.579

Garanties

La provision pour garanties est basée sur les dépenses liées aux garanties sur produits encourues par le passé.

18. Dettes Commerciales et Autre Dettes

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Dettes commerciales	
Fournisseurs	52.984
Acomptes reçus	1.739
Autres dettes	
Taxes	2
Dettes salariales et sociales	9.547
Acquisition d'immobilisations corporelles	2.582
Provisions pour retours sur ventes	657
Charges à payer	3.792
Autres	9.153
Total	80.456
Long terme	2.268
Court terme	78.188
Total	80.456

19. Instruments Financiers

L'exposition au risque de crédit, au risque sur marchandises, au risque de taux d'intérêt et au risque de change survient dans le déroulement normal des activités de la Société. Il peut être fait usage d'instruments financiers dérivés en vue de couvrir l'exposition aux fluctuations des taux de change, du prix des marchandises et des taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est essentiellement lié à ses créances commerciales. Les montants présentés dans le bilan sont les montants, après réductions de valeur pour créances douteuses, estimés par le management des entreprises consolidées respectives sur la base de leur expérience antérieure en matière de perte sur créance ainsi que de l'environnement économique actuel. Les cinq plus grands clients de la Société représentent approximativement 12% des créances clients au 31 mars 2005.

Le risque de crédit sur les instruments financiers dérivés est limité en raison du fait que les contreparties à ces instruments dérivés sont des institutions financières internationales majeures bénéficiant de ratings de crédit élevés octroyés par des agences de notation internationales.

Risque sur marchandises

Certaines entreprises consolidées, principalement HIT, se procurent des matières premières, essentiellement de l'aluminium, par une combinaison d'engagements contractuels et d'achats sur le marché au comptant. HIT est exposée au risque sur les matières premières, qui est réduit par l'utilisation de contrats clients prévoyant généralement l'ajustement des prix de vComptes ente à la suite de changements dans le coût des alliages métalliques légers. Les prix à la vente sont seulement ajustés périodiquement et, par conséquent, HIT est exposée aux changements de prix de l'aluminium endéans les périodes d'indexation des prix prévues contractuellement. Dès lors, HIT couvre une part significative de ses achats d'aluminium en concluant des contrats d'achat et de vente à terme sur le London Metal Exchange. Au 31 mars 2005, HIT disposait de contrats d'achat et de vente à terme pour des montants notionnels de JPY 3.336 millions et JPY 499 millions, respectivement. La juste valeur de ces contrats, dénommés contrats de couverture de flux de trésorerie, pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée, s'élevait à JPY 3.540 millions et JPY 479 millions, respectivement.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à des variations de taux d'intérêt essentiellement liés aux emprunts de ses entreprises encourus pour le maintien des liquidités et le financement des opérations. Ces emprunts consistent principalement en des dettes à taux d'intérêt variable.

La Société a l'intention de maintenir un équilibre entre les emprunts à taux fixes et ceux à taux variables et, par conséquent, a conclu des opérations dérivées afin de gérer le risque lié aux emprunts à taux variables. Au 31 mars 2005, environ 40% du solde de la dette consolidée a été effectivement couvert contre les variations de taux d'intérêt. Toutes les opérations dérivées, à savoir JPY 43 milliards au total, sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Taux d'intérêt effectifs et échéancier

En ce qui concerne les actifs financiers générateurs de profit et les passifs financiers portant intérêt, le tableau suivant indique leurs taux d'intérêt effectifs à la date du bilan et les périodes auxquelles ces taux sont revus.

<i>(En millions de JPY)</i>	Taux d'intérêt effectif	Total	Un an ou moins	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Titres de créance détenus jusqu'à échéance		15			15	
Espèces et valeurs disponibles	Entre 0,1 % et 3,0 %	118.449	118.449			
Prêts bancaires garantis:						
Prêt à taux fixe	Entre 1,4 % et 3,0 %	(3.933)			(3.933)	
Obligations à taux variable libellées en JPY	Entre 1,6 % et 4,0 %	(50.231)	(50.231)			
Impact de la couverture	0,9%		(13.600)	1.396	4.094	8.110
Obligations à taux variable libellées en EUR	6,7%	(63.124)	(63.124)			
Impact de la couverture			(29.747)	7.609	22.138	
Obligations à taux variable libellées en USD	Entre 3,8% et 9%	(2.628)	(2.628)			
Dettes de location-financement	Entre 1,2 % et 4,0 %	(3.178)	(1.218)	(765)	(1.051)	(144)
Facilité non garantie (libellée en JPY)	Entre 1,6 % et 3,0 %	(5.800)	(3.800)		(2.000)	
Facilité non garantie (libellée en USD)	Entre 3,8 % et 4,6 %	(1.987)	(1.987)			
Découverts bancaires	Entre 1,9 % et 4,0 %	(1.205)	(1.205)			

Risque de change

La Société est exposée au risque de marché résultant des variations de taux de change qui pourraient affecter les résultats opérationnels et la situation financière. La Société est exposée aussi bien à un risque de conversion qu'à un risque de transaction. Le risque de conversion est le risque que les comptes consolidés soient affectés par des changements dans les taux de change prévalant pour les diverses devises des entreprises ou de leurs filiales par rapport au Yen japonais. Le risque de transaction est le risque que la structure monétaire des coûts et dettes diverge dans une certaine mesure de la structure monétaire du produit des ventes et des actifs.

La devise fonctionnelle utilisée par les cinq entreprises consolidées au Japon est le Yen japonais (JPY). L'Euro est la devise dans laquelle opère HIT. Les entreprises exerçant des activités importantes et disposant d'actifs et passifs importants dans des devises autres que leurs devises courantes comprennent D&M (Dollar américain et Euro), HIT (Dollars américain et canadien) et Niles (Dollar américain). Ces entreprises gèrent leurs risques à travers leurs activités opérationnelles et financières normales et, lorsque il est opportun, utilisent des contrats de change à terme. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins spéculatives et sont comptabilisés en tant que couverture de flux de trésorerie et couverture de juste valeur, pour un montant de JPY 3.520 millions et JPY 474 millions, respectivement.

Justes valeurs

Les justes valeurs et leurs valeurs comptables présentées dans le bilan sont les suivantes:

<i>(En millions de JPY)</i>	Valeur comptable 2005	Juste valeur 2005
Titres de capitaux propres disponibles à la vente	1.719	1.719
Titres de créance détenus jusqu'à échéance	15	15
Créances clients et autres créances	66.589	66.589
Espèces et valeurs disponibles	118.449	118.449
Swaps de taux d'intérêt:		
Actifs		
Passifs	(248)	(248)
Contrats de change à terme:		
Actifs		
Passifs	(69)	(69)
Prêts bancaires garantis	(119.916)	(119.645)
Dettes de location-financement	(3.178)	(3.171)
Facilités de crédit non garanties	(7.787)	(7.905)
Dettes commerciales et autres dettes	(79.702)	(79.702)
Découverts bancaires	(1.205)	(1.205)
	(25.333)	(25.173)
(pertes)/gains latents		160

Estimation de la juste valeur

Les principales méthodes et hypothèses utilisées lors de l'estimation de la juste valeur des instruments financiers présentés dans le tableau, sont résumés comme suit.

La juste valeur des titres disponibles à la vente est principalement obtenue à partir des cours du marché. La valeur comptable des créances et des dettes commerciales est proche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des prêts et emprunts portant intérêt à long terme est estimée à partir du montant actualisé des flux futurs. La juste valeur des obligations au titre des contrats de location-financement est estimée à partir des flux actualisés en utilisant les taux des emprunts actuels pour des obligations similaires. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt libellés en devises étrangères est basée sur des cours cotés ou sur des méthodes de valorisation appropriées.

20. Contrats de Location Simple

Contrats de location en tant que preneur

Les loyers au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants:

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Echéant dans l'année	799
Entre un et cinq ans	1.507
Plus de cinq ans	78
Total	2.384

Les contrats de location simple concernent essentiellement des contrats de location à long terme de voitures et d'équipement.

Les contrats de location simple ne comprennent pas de loyers conditionnels.

Contrats de location en tant que bailleur

Les paiements minimaux exigibles au titre de la location pour les biens loués dans le cadre de contrats de location simple sont les suivants:

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Echéant dans l'année	71
Entre un et cinq ans	283
Plus de cinq ans	171
Total	525

21. Engagements d'Acquisitions d'Immobilisations

Au 31 mars 2005, la Société n'avait aucun engagement significatif d'acquisition d'immobilisation.

22. Passifs Eventuels

Au 31 mars 2005, la Société n'avait aucun passif éventuel significatif.

23. Parties Liées

Identité des parties liées

Les parties liées avec lesquelles la Société entretient des relations sont ses entreprises consolidées et ses participations mises en équivalence (voir annexe 24), ses administrateurs et ses cadres supérieurs, ainsi que Ripplewood Holdings LLC et ses sociétés liées.

Transactions avec les cadres supérieurs

Les rémunérations accordées aux cadres supérieurs sont les suivantes:

<i>(En millions de JPY)</i>	2005
Avantages sociaux à court terme	617
	617

La rémunération totale est incluse dans les "Frais de Personnel" (Voir annexe 4).

Les administrateurs indépendants n'ont bénéficié d'aucun avantage pour l'exercice se clôturant au 31 mars 2005.

Autres transactions avec des parties liées

Au 31 mars 2005, des dettes nettes de JPY 330 millions et de JPY 22 millions dues respectivement à Ripplewood Holdings LLC et RHJ Industrial Partners restaient impayées et étaient la conséquence de l'avance donnée à RHJI et du financement de coûts opérationnels de RHJ International Japan Inc.

24. Liste des Entreprises Consolidées et des Participation Mises en Equivalence

Filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale

	Pays de constitution	Participation directe	Participation indirecte
Niles Co., Ltd.	Japon	96,2%	
Jonan Industrial Co., Ltd.	Japon		96,2%
Ami Co., Ltd.	Japon		96,2%
Akita Niles Co., Ltd.	Japon		96,2%
Niles Logistics Co., Ltd.	Japon		96,2%
Nitto Manufacturing Co., Ltd.	Japon		93,1%
Niles Production Service Co., Ltd.	Japon		96,2%
Niles Americas Corporation	USA		96,2%
Wintech, Inc.	USA		96,2%
Niles U.S.A., Inc.	USA		96,2%
Micro Craft, Inc.	USA		96,2%
Niles (Thailand) Co., Ltd.	Thaïlande		96,2%
Fuzhou Niles Electric Co., Ltd.	Chine		49,1%
Niles CTE Electronic Co., Ltd.	Taiwan		19,2%
Niles Europe, SAS	France		96,2%
Phoenix Resort K	Japon	100,0%	
Kogen Country Club KK	Japon		100,0%
Columbia Music Entertainment Inc. ⁽¹⁾	Japon	25,5%	
Columbia Digital Media, Inc.	Japon		25,5%
Columbia Songs, Inc.	Japon		25,5%
C2 Design Inc.	Japon		25,5%
CME, Inc.	USA		25,5%
Denon Digital, LLC	USA		25,5%
SLG, LLC	USA		25,5%
Jazz Masters Holdings, LLC	USA		25,5%
MD Digital Manufacturing, LLC	USA		10,20%
Honsel International Technologies SA	Belgique	57,9%	
Honsel Holdings Germany GmbH	Allemagne		57,9%
Honsel Management GmbH	Allemagne		57,9%
Honsel Leichtmetall GmbH	Allemagne		57,21%
Honsel Beteiligungsverwaltungs GmbH	Allemagne		57,21%
Honsel GmbH & Co. KG	Allemagne		57,21%
Amcan Consolidated Technology Corp.	Canada		57,9%
Flamborough Tool & Mould Ltd.	Canada		57,9%
Grenville Castings Limited	Canada		57,9%
Norcast Castings Company Limited	Canada		57,9%
Honsel Services US Inc.	USA		57,9%
Fonderie Lorraine SAS	France		57,21%
Fonderie Messier SAS	France		57,21%
Magal Indústria e Comercio Ltda.	Brésil		37,18%
D&M Holdings Inc.	Japon	51,7%	
Denon Ltd.	Japon		51,7%
Marantz Japan Inc.	Japon		51,7%
D&M Manufacturing Inc.	Japon		51,7%
Denon Labs Co.	Japon		51,7%
Denon Electronics LLC	USA		51,7%
Denon Canada Inc.	Canada		51,7%
Denon Electronic GmbH	Allemagne		51,7%
Denon France SAS	France		51,7%
Denon UK Ltd.	Royaume-Uni		51,7%
Denon Asia Company Ltd.	Hong Kong		51,7%
Denon Electronics Singapore Pte Ltd.	Singapour		51,7%
Denon Shenzhen Company Ltd.	Chine		51,7%
D&M Digital Audio Trading (Shanghai) Ltd.	Chine		51,7%

	Pays de constitution	Participation directe	Participation indirecte
CTN Inc.	Japon		51,7%
Marantz Europe BV	Pays-Bas		51,7%
Marantz UK Ltd.	Royaume-Uni		51,7%
Marantz France SAS	France		51,7%
Marantz GmbH	Allemagne		51,7%
Marantz Italy SRL	Italie		26,37%
Marantz Shanghai Trading Ltd.	Chine		26,37%
D&M Holdings US Inc.	USA		51,7%
Marantz America Inc.	USA		51,7%
Marantz Canada Inc.	Canada		51,7%
McIntosh Laboratory Inc.	USA		51,7%
Digital Networks North America Inc.	USA		51,7%
Marantz HK Ltd.	Hong Kong		51,7%
MK Enterprise Ltd.	Corée		25,33%
D&M (Zhong Shan) Co., Ltd.	Chine		51,7%
Asahi Tec Corporation	Japon	58,4%	
Hoei Industries Co., Ltd.	Japon		30,18%
Asahi Tec Aluminum (Thailand) Co., Ltd.	Thaïlande		57,83%
Asahi Tec Metals (Thailand) Co., Ltd.	Thaïlande		58,01%
Asahi Tec Touhoku Sales Co., Ltd.	Japon		58,40%
Asahi Services Co., Ltd.	Japon		58,40%
Asahi Tec Service Co., Ltd.	Japon		58,40%
Asahi Somboon Shippo Moulds Co., Ltd.	Thaïlande		28,52%
Dicastal Asahi Aluminum Co., Ltd.	Chine		14,60%
RHJ International Japan Inc.	Japon	100,0%	
RHJ US Management Inc.	USA	100,0%	

(1) Outre l'intérêt direct de 25,5% dans Columbia Music Entertainment, RHJI contrôle également les droits de vote associés à une autre portion de 24,1% d'actions en circulation. CME est entièrement consolidée sur base du pouvoir de contrôle effectif.

Participations mises en équivalence

RHJ Shaklee Holding S.A.	Belgique	100,0%	
Shaklee Global Group Inc.	Japon		40,7%

25. Événements Postérieurs à la Date de Clôture du Bilan

RHJI

RHJI a annoncé le 19 mai 2005 faire partie d'un groupe d'investisseurs dirigé par Ripplewood Holdings LLC (le "groupe d'investisseurs") qui s'est engagé dans un accord visant à acquérir Maytag Corporation pour 14 USD par action en espèce. Après avoir arrêté ce rapport de gestion, RHJI a annoncé le 22 août 2005 que ce contrat d'acquisition a été résilié et que Maytag a payé au véhicule d'acquisition du groupe d'investisseurs une commission de résiliation de 40 millions de USD (33 millions d'euro). La commission de résiliation, nette de frais, sera payée aux investisseurs au pro rata du montant de leurs engagements financiers.

Les événements significatifs qui se sont produits après la date du bilan et jusqu'au 11 août 2005, et qui concernent les entreprises consolidées de RHJI ont été rendus publics et commentés dans les revues des opérations présentées ci-dessus.

D&M

Le 9 juin 2005, D&M a annoncé l'acquisition possible de Boston Acoustics, un fabricant de systèmes audio de haute performance aux Etats-Unis. Cette acquisition permet à D&M de disposer d'une ligne de produits haut-parleurs haut de gamme ainsi que de proposer des solutions complètes dans le segment "home entertainment". D&M renforce également fortement sa présence dans le secteur automobile OEM. Boston Acoustics a annoncé un chiffre d'affaires de USD 52,6 millions pour l'exercice se clôturant le 27 mars 2004. La clôture de la transaction est attendue pour la fin du mois d'août 2005.

Le 26 juillet 2005, D&M a annoncé qu'il s'était engagé dans un accord de vente de certains éléments de propriété intellectuelle ainsi que d'autres actifs technologiques des activités de Rio, avec SigmaTel, un fournisseur de circuits intégrés destinés au marché des appareils audio numériques portables. D&M examine actuellement d'autres options stratégiques pour Rio, dont l'impact financier n'a pas été déterminé.

CME

Le 15 juillet 2005, CME a annoncé la vente de son activité japonaise de pressage DVD/CD et de la propriété dans laquelle l'activité de pressage DVD/CD était située. Le produit brut total s'élève à 6 milliards de JPY, dont 4,4 milliards de JPY ont été affectés à la réduction de l'endettement.

HIT

Le 22 juin 2005, HIT a annoncé le succès de l'introduction en bourse de Norcast, une entreprise non stratégique active dans l'industrie minière au Canada. Le produit net estimé de 6,2 milliards de JPY a été affecté principalement à la réduction de l'endettement.

HIT travaille actuellement avec les chefs de file ("lead arrangers") de ses facilités de crédit pour résoudre un défaut lié à ces facilités de crédit du au non-respect d'une clause financière au 30 juin 2005 et au non-respect supposé de certaines autres clauses. Bien que HIT soit optimiste et pense qu'il sera capable d'éviter avec succès une déclaration de défaut de la part des prêteurs au titre des facilités de crédit, il n'est pas garanti que HIT y parviendra et s'il y parvient, le délai et les conditions d'une telle résolution sont incertains en ce moment. Le non-respect des clauses financières peut être résolu par l'injection de fonds propres par RHJI à hauteur d'un montant que RHJI considère comme étant immatériel pour lui.

Rapport du commissaire

A l'attention des actionnaires de RHJ International S.A.

Nous avons audité le bilan consolidé de RHJ International S.A. et de ses filiales ("la Société") au 31 mars 2005, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé d'évolution des fonds propres et le tableau de flux de trésorerie consolidé arrêté à cette même date, dont le total du bilan s'élève à ¥ 468.586 millions et dont le compte de résultats se solde par une perte de 1.025 millions. Ces comptes annuels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Société. Notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés basée sur les contrôles que nous avons effectués. Les comptes annuels de plusieurs filiales et ceux d'une société mise en équivalence comprise dans la consolidation ont été contrôlés par d'autres cabinets d'audit. Les comptes annuels de ces filiales à l'exclusion du goodwill représentent un total d'actifs constituant 29% du total des actifs consolidés. Les rapports de nos confrères nous ont été fournis, et nous nous sommes basés sur leurs travaux pour exprimer notre opinion. Nous avons également procédé à la vérification du rapport de gestion consolidé.

Attestation sans réserve concernant les comptes consolidés

Nous avons effectué nos contrôles selon les Normes d'Audits Internationaux (ISA) émises par l'International Federation of Accountants; ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives. Un contrôle consiste à examiner, par sondages, la justification des montants et autres informations contenus dans ces comptes annuels consolidés. Il consiste, également, à évaluer le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations faites par la direction de la Société et à évaluer la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que nos travaux et les rapports de nos confrères fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, sur base de notre révision et des rapports de nos confrères, les comptes annuels consolidés donnent une image fidèle de la situation financière consolidée, ainsi que des résultats consolidés, et du financement de la Société au 31 mars 2005, en conformité avec les Normes Comptables Internationales (IFRS), comme elles ont été adoptées par l'Union Européenne.

Attestation et information complémentaires

L'attestation et l'information complémentaires suivantes sont fournies de façon à compléter notre rapport mais ne sont pas de nature à modifier notre attestation des comptes annuels consolidés:

- Le rapport de gestion consolidé contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels consolidés.
- L'information additionnelle reprise à l'annexe 3b des comptes annuels consolidés a été préparée afin de présenter une information additionnelle mais n'est pas une partie requise des comptes annuels consolidés. Cette information n'a pas fait l'objet d'un contrôle et nous n'y exprimons aucune opinion.

Klynveld Peat Marwick Goerdeler, Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Benoit Van Roost

Bruxelles, le 11 août 2005

Comptes Annuels Abrégés pour l'Exercice Clôturé au 31 mars 2005

Conformément à l'article 105 du Code des Sociétés belge, les états financiers non consolidés sont présentés ci-dessous selon un format abrégé. La version intégrale des comptes annuels non consolidés, complétée par le rapport de gestion et le rapport du collège des commissaires, tels qu'ils seront présentés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires, sont disponibles sur demande au siège social de RHJI et sur son site Internet (www.rhji.com). Le collège des commissaires a émis une attestation sans réserve sur ces comptes annuels.

Au 31 mars 2005

(En millions de JPY et en conformité avec les normes comptables belges)

Bilan Non Consolidé Abrégé

	<u>2005</u>
ACTIF	
Actifs immobilisés	
Immobilisations corporelles	2
Immobilisations financières	90.762
	<u>90.764</u>
Actifs circulants	
Placements à court terme	102.345
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	1.851
Autres actifs circulants	63
	<u>104.259</u>
Total de l'actif	<u><u>195.023</u></u>
PASSIF	
Capital et réserves	
Capital	107.701
Prime d'émission	94.352
Résultats reportés	(11.968)
	<u>190.085</u>
Dettes	
Dettes commerciales et autres dettes	4.824
Autres dettes à court terme	114
	<u>4.938</u>
Total du passif	<u><u>195.023</u></u>

Compte de Résultats Non Consolidé Abrégé

Charges d'exploitation	
Services et biens divers	(10.890)
Amortissements	(1)
Autres charges d'exploitation	(1.073)
	<u>(11.964)</u>
Perte d'exploitation	<u>(11.964)</u>
Produits financiers	5
Charges financières	(9)
	<u>(11.968)</u>
Perte avant impôts	<u>(11.968)</u>
Impôts sur le résultat	0
Perte de l'exercice	<u>(11.968)</u>

Corporate governance

La Commission Corporate Governance belge a publié le 9 décembre 2004 un Code de Gouvernance d'Entreprise qui constitue un code des meilleures pratiques s'appliquant aux sociétés cotées, sans toutefois créer d'obligation contraignante. De nombreuses dispositions de ce Code sont déjà reflétées dans la structure de corporate governance de RHJI. Conformément au Code, RHJI prépare une Charte de corporate governance, qui sera publiée sur le site internet de RHJI (www.rhji.com) le 1er janvier 2006 au plus tard.

La présente section résume la structure de corporate governance selon laquelle RHJI opère.

Conseil d'Administration

Pouvoirs et responsabilités

Conformément au Code belge des sociétés, RHJI est administrée par un Conseil d'Administration doté des pleins pouvoirs en matière de gestion et de représentation, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les statuts de RHJI réservent à l'Assemblée Générale des Actionnaires. Le Conseil d'Administration, notamment, revoit et approuve les comptes annuels et semestriels et présente à l'Assemblée Générale une évaluation claire et complète de la situation financière de RHJI. Le Conseil d'Administration nomme le Chief Executive Officer et les membres des comités du Conseil d'Administration. En prenant en compte les recommandations du Chief Executive Officer, le Conseil d'Administration décide également, entre autres, de la structure de RHJI, des opérations importantes ou à long terme, du budget et des plans d'investissement. Le Conseil d'Administration peut accorder un mandat spécial à un ou plusieurs administrateurs, mais toutes les autres décisions du Conseil doivent être prises par le Conseil d'Administration dans son ensemble. Le Conseil a délégué la gestion journalière de RHJI au Chief Executive Officer, Monsieur Collins (voir la section "Chief Executive Officer" ci-dessous).

Fonctionnement

Le Conseil d'Administration est un organe collégial. Il peut uniquement délibérer si une majorité de ses membres sont présents ou représentés (excepté en cas de force majeure, auquel cas le quorum est de trois administrateurs présents ou représentés).

Le Conseil d'Administration se réunit aussi régulièrement et aussi fréquemment que les intérêts de RHJI l'exigent.

Conformément à l'article 523 du Code belge des sociétés, tout administrateur ayant un intérêt opposé à celui de RHJI doit en informer les commissaires (voir "Commissaires" ci-dessous) et les autres administrateurs et ne peut prendre part aux délibérations y afférentes.

Durant l'exercice social clôturé au 31 mars 2005, le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises. Parmi les principales questions à l'agenda du Conseil d'Administration durant l'exercice social, figurent: l'offre globale et le placement privé d'actions ordinaires de RHJI, l'apport en nature au capital de RHJI de sept entreprises, le capital autorisé, les codes et règlements, la nomination de Monsieur Collins en tant que Chief Executive Officer, les activités extérieures de Monsieur Collins, et les conventions de lock-up. La procédure de conflit d'intérêt telle que prévue à l'article 523 du Code belge des sociétés a été appliquée à trois reprises (voir le rapport de gestion relatif à RHJ International SA, publié séparément et disponible sur le site internet de RHJI (www.rhji.com)). Le taux moyen de présence aux réunions du Conseil en 2005 était de 100%.

Composition

Les membres du Conseil sont nommés par les actionnaires à l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Les statuts de RHJI prévoient que le Conseil d'Administration doit compter entre sept et douze administrateurs. Les statuts de RHJI prévoient également que tant que Monsieur Collins, avec les sociétés qui lui sont liées, détiendra, directement ou indirectement, au moins 5% des actions existantes de RHJI, il aura le droit de présenter deux candidats parmi lesquels l'Assemblée Générale devra en nommer au moins un au Conseil d'Administration. Le Comité de Nomination et de Rémunération (voir "Comité de Nomination et de Rémunération") nomme les autres candidats au Conseil d'Administration.

Le tableau ci-dessous présente les membres actuels du Conseil d'Administration. Chaque administrateur exercera ses fonctions pour une durée de trois ans prenant fin à la date de l'Assemblée Générale Annuelle approuvant les comptes annuels relatifs à l'exercice social se clôturant en mars 2008. Les administrateurs peuvent être reconduits dans leurs fonctions. Les biographies des administrateurs peuvent être consultées sur le site internet de RHJI (www.rhji.com).

Nom	Age	Fonction
D. Ronald Daniel ⁽¹⁾	75	Président du Conseil d'Administration
Timothy C. Collins	48	Chief Executive Officer
Jeffrey M. Hendren	46	Managing Director, RHJ U.S. Management, Inc.
Victor Halberstadt ⁽¹⁾⁽²⁾	66	Administrateur
Björn König ⁽¹⁾⁽²⁾	43	Administrateur
Jun Makihara ⁽¹⁾⁽²⁾	47	Administrateur
Lord Jacob Rothschild ⁽¹⁾⁽²⁾	69	Administrateur
Jeremy W. Sillem ⁽¹⁾⁽²⁾	55	Administrateur

⁽¹⁾ Nommé avec effet au 1^{er} avril 2005, à savoir après la fin de l'exercice social clôturé au 30 avril 2005.

⁽²⁾ Administrateur indépendant au sens de l'article 524, § 4 du Code belge des sociétés.

Rémunération

Tous les administrateurs non exécutifs de RHJI, à l'exception du président du Conseil d'Administration, reçoivent une rémunération fixe de 200.000 € la première année et de 100.000 € pour chaque année suivante. Le président reçoit une rémunération fixe annuelle de 250.000 €. En outre, le Président du Comité d'Audit et de Conformité reçoit une rémunération fixe annuelle de 60.000 €, et les membres de ce comité reçoivent une rémunération fixe annuelle de 40.000 €. Le Président du Comité de Nomination et de Rémunération reçoit une rémunération fixe annuelle de 40.000 €, et les membres de ce comité reçoivent une rémunération fixe annuelle de 25.000 €. Les administrateurs ne reçoivent pas de jetons de présence distincts pour leur participation au Conseil d'Administration ou aux comités précités. Les administrateurs faisant également partie du senior management de RHJI ne reçoivent pas de rémunération complémentaire pour leur mandat d'administrateur.

Comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de RHJI a créé les comités du Conseil d'Administration suivants: le Comité d'Audit et de Conformité et le Comité de Nomination et de Rémunération. Le Conseil d'Administration a adopté des règles de fonctionnement pour ces comités. Le Conseil d'Administration peut procéder à des modifications des principes-clés en ce qui concerne la composition et les tâches principales de ces comités tels que décrits dans leurs chartes respectives.

Comité d'Audit et de Conformité

Le Comité d'Audit et de Conformité doit être composé d'au moins trois administrateurs non exécutifs, lesquels doivent tous être indépendants et ne peuvent être Président du Conseil d'Administration. Les administrateurs peuvent être nommés au Comité d'Audit et de Conformité pour une période ne dépassant pas trois ans et peuvent être reconduits dans leurs fonctions.

Le rôle du Comité d'Audit et de Conformité est d'assister et de conseiller le Conseil d'Administration en ce qui concerne: (i) la qualité et l'intégrité des comptes de RHJI, (ii) la relation avec les commissaires de RHJI, (iii) la fonction d'audit interne, (iv) la gestion du risque, (v) la conformité avec les exigences légales et réglementaires, (vi) la conformité avec les codes internes de conduite et les autres politiques et (vii) les conflits d'intérêts potentiels du Chief Executive Officer (voir la section "Chief Executive Officer").

Le Comité d'Audit et de Conformité est actuellement composé de MM. Sillem, König et Makihara.

Le Comité d'Audit et de Conformité ne s'est pas réuni durant l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 car il a été créé après la réalisation de l'offre globale et la quotation des actions ordinaires de RHJI en mars 2005.

Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération doit être composé d'au moins trois administrateurs non-exécutifs, dont la majorité doivent être indépendants au sens du Code belge de Gouvernance d'Entreprise. Les administrateurs peuvent être nommés au Comité de Nomination et de Rémunération pour une période ne dépassant pas trois ans et peuvent être reconduits dans leurs fonctions.

Le rôle du Comité de Nomination et de Rémunération est d'assister et de conseiller le Conseil d'Administration en ce qui concerne principalement: (i) la composition du Conseil d'Administration et les nominations en son sein, (ii) la composition des comités du Conseil d'Administration et les nominations en leur sein et (iii) la politique de rémunération et l'évaluation et la stratégie applicables aux administrateurs et au personnel.

Le Comité de Nomination et de Rémunération est actuellement composé de MM. Daniel, Halberstadt et Rothschild.

Le Comité de Nomination et de Rémunération ne s'est pas réuni durant l'exercice social clôturé au 31 mars 2005 car il a été créé après la réalisation de l'offre globale et la quotation des actions RHJI en mars 2005.

Chief Executive Officer

Le Chief Executive Officer de RHJI est M. Collins. La biographie de M. Collins peut être consultée sur le site internet de RHJI (www.rhji.com).

Délégation de pouvoir

Le Conseil d'Administration a délégué à M. Collins les pouvoirs habituellement exercés par un Chief Executive Officer, comprenant les pouvoirs de gestion et de représentation pour les opérations liées au déroulement ordinaire des affaires de RHJI. La délégation de pouvoir du Conseil prévoit expressément que M. Collins a le pouvoir de réaliser, au nom et pour le compte de RHJI, toutes acquisitions pour lesquelles le prix d'achat payable par RHJI, ajouté aux autres engagements pris par RHJI, ne dépasse pas 100 millions €, ainsi que toutes cessions dont le prix de vente, ajouté à toute autre forme de paiement, ne dépasse pas 100 millions €. Les pouvoirs délégués à M. Collins ont pour objectif d'être limités à la gestion journalière des affaires de RHJI au sens du Code belge des sociétés. A tout moment, le Conseil d'Administration a le pouvoir de retirer ou de modifier les pouvoirs qu'il a délégués ou de résilier le contrat conclu avec M. Collins, qu'il y ait ou non juste motif, tel que ce terme est indiqué ci-dessous.

Rémunération

Pendant toute la durée du contrat, M. Collins recevra une rémunération annuelle de 100.000 € et il ne pourra participer à aucun bonus ou plan de rémunération en actions. M. Collins n'aura pas le droit de participer aux programmes et plans d'intéressement d'avantages en nature pour les cadres mis en place par RHJI.

Engagement en matière de disponibilité

Selon les termes du contrat de RHJI avec M. Collins, ce dernier n'a pas l'obligation de consacrer la majorité de son temps de travail et de son attention à RHJI, mais doit seulement passer tout le temps de travail et consacrer toute l'attention nécessaires pour assumer ses fonctions de Chief Executive Officer de RHJI. M. Collins reste tenu, en vertu de la convention de partenariat qu'il a conclue avec Ripplewood Fund II, de se concentrer sur la gestion de Ripplewood Fund II. M. Collins conserve également ses responsabilités relativement à Ripplewood Fund I. En outre, il pourrait être amené à constituer d'autres fonds ou d'autres organismes de placements qui pourraient absorber à leur tour une part importante de son temps de travail et de son attention.

Durée et résiliation

M. Collins a été nommé en mars 2005 et la durée initiale du contrat de RHJI avec M. Collins est de cinq ans. A l'expiration de cette durée initiale, le contrat sera renouvelé automatiquement par périodes successives d'un an, à moins qu'il n'ait préalablement été résilié par l'une des parties.

Le contrat de M. Collins peut être résilié, pour juste motif ou non, par le Conseil d'Administration à tout moment. Aucune indemnité de rupture de contrat ne sera versée à M. Collins lors de son éventuelle révocation, à l'exception des indemnités prévues par la loi. La résiliation du contrat, M. Collins recevra le règlement de toutes rémunérations accumulées ainsi que de tous les frais non remboursés. En outre, M. Collins démissionnera du Conseil d'Administration et des comités de ce Conseil, ainsi que des conseils d'administration (et des comités de ces derniers) de toutes sociétés détenues directement ou indirectement par RHJI. Dans le cas où M. Collins serait assujéti, lors d'une éventuelle résiliation, à la taxe dite "golden parachute" conformément à la section 4999 du Code des Revenus Internes aux États-Unis ("*U.S. Internal Revenue Code*"), RHJI lui versera un montant complémentaire afin de conserver le même niveau d'indemnisation après le prélèvement de ladite taxe que celui dont il aurait bénéficié si cette taxe ne lui avait été imposée.

Nouvelles opportunités

M. Collins a convenu qu'il fera des efforts raisonnables pour apporter à RHJI d'autres opportunités d'acquisition conformes à la stratégie de RHJI, mais M. Collins n'aura aucune obligation de réserver à RHJI une opportunité particulière.

Le Conseil d'Administration de RHJI a adopté une résolution dérogeant aux règles spécifiques du Code de conduite et d'éthique de RHJI (voir Code de conduite et d'éthique) qui s'appliqueraient aux activités extérieures de M. Collins en qualité de membre du Conseil d'Administration et de Chief Executive Officer de RHJI. La résolution est valable pour une durée prenant fin à la première date anniversaire de cette résolution.

Le Conseil d'Administration déterminera sur une base annuelle s'il convient de renouveler la dérogation mentionnée ci-dessus, après un examen approfondi des activités de M. Collins en dehors de RHJI. Une résolution de renouvellement de la dérogation ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par au moins trois quarts des administrateurs indépendants de RHJI présents ou représentés à la réunion du Conseil d'Administration qui se prononcera sur celle-ci.

Non-concurrence

M. Collins s'est engagé, pour une période de deux ans à compter de la date de réalisation de l'offre globale de RHJI en mars 2005, à ne participer directement ou indirectement à aucune prise de participation dans des sociétés japonaises, si ce n'est par l'intermédiaire de RHJI. Cet engagement de non-concurrence ne s'appliquera pas aux acquisitions réalisées par les sociétés figurant dans le portefeuille de l'un des fonds de private equity ou d'autres entités dans lesquelles M. Collins détient des participations ou dont il exerce la direction.

Restrictions concernant certaines des stratégies d'affaires de RHJI

Du fait des restrictions imposées à M. Collins et à ses filiales par l'accord de partenariat qu'il a conclu dans le cadre de Ripplewood Fund II, RHJI a convenu que, tant que M. Collins demeure attaché à RHJI et que les restrictions précitées relatives à Ripplewood Fund II demeurent applicables, les principaux objectifs d'acquisition de RHJI dans la réalisation de la composante de sa stratégie de croissance axée sur les acquisitions ne seront pas substantiellement similaires aux objectifs d'investissements de Ripplewood Fund II. Les objectifs d'investissements de Ripplewood Fund II consistent à rechercher des plus-values à long terme en acquérant, en détenant et en revendant des titres d'un portefeuille de sociétés situées principalement aux États-Unis et au Canada. En outre, Ripplewood Fund II n'est pas autorisé à investir plus de 35% de ses investissements en capital dans des sociétés constituées hors des États-Unis et du Canada et ayant leurs sièges hors du territoire de ces États. Ainsi, le Conseil d'Administration de RHJI a décidé que, jusqu'au 31 décembre 2007, (1) dans l'exécution de la composante de la stratégie de croissance de RHJI axée sur les acquisitions, le principal objectif de RHJI sera d'acquérir un portefeuille de sociétés qui ne sont pas principalement situées aux États-Unis ou au Canada et (2) RHJI ne procédera pas à l'acquisition d'actifs si, suite à cette acquisition, plus de 35% du total d'actifs composant le portefeuille de sociétés de RHJI se composerait de sociétés constituées aux États-Unis ou au Canada et ayant leur siège sur le territoire de ces États. Toutefois, ce qui précède n'empêche aucune acquisition d'actifs par les filiales de RHJI dans la poursuite de leurs activités respectives. En dépit des différences entre les objectifs de la composante de la stratégie de RHJI axée sur les acquisitions par rapport aux objectifs d'investissements de Ripplewood Fund II, la stratégie d'acquisitions de RHJI peut occasionnellement recouper les objectifs d'investissements de Ripplewood Fund II.

Senior management

Composition

Le tableau ci-dessous donne des informations sur les personnes qui, outre le Chief Executive Officer, composent le senior management de RHJI. Les biographies de ces personnes peuvent être consultées dans le prospectus de cotation du 23 mars 2005 qui a été établi dans le cadre de l'admission à la cote d'Euronext Brussels des actions ordinaires de RHJI (cette cotation ayant été réalisée en mars 2005).

<u>Nom</u>	<u>Age</u>	<u>Fonction</u>
Jack K. Liu	55	Chief Financial Officer, RHJ International
Robert Ewers	49	General Counsel, RHJ International
Jeffrey M. Hendren	46	Managing Director, RHJ US Management, Inc.
Yoshiyuki Honda	49	Chief Financial Officer, RHJ International Japan, Inc.
Frank Baker	32	Managing Director, RHJ US Management, Inc.
Shinsuke Kataoka	45	Managing Director, RHJ International Japan, Inc.
Hiroshi Nonomiya	55	Managing Director, RHJ International Japan, Inc.
Yukiko Okumura	45	Managing Director, RHJ International Japan, Inc. et Chief Financial Officer de Phoenix Seagaia Resort à partir d'avril 2005
Kenji Ueda	53	Managing Director, RHJ International Japan, Inc.
Yuji Sugimoto	36	Managing Director, RHJ International Japan, Inc.

Rémunération

Selon les termes des contrats de RHJI avec les membres de son senior management, autres que M. Collins, une rémunération totale cumulée estimée, incluant les avantages en nature, d'environ 6,7 millions € est prévue pour les services de toute nature au cours de l'exercice social se clôturant au 31 mars 2006. Les bonus seront basés sur la performance et seront versés à la discrétion du Conseil d'Administration. Tous les membres du senior management de RHJI, à l'exception de M. Collins, recevront des avantages en nature de niveau cadres dirigeants et conformes à leurs fonctions respectives.

Durée et résiliation

La durée du contrat de RHJI avec M. Hendren est de cinq ans, celle du contrat avec M. Liu, d'un an et celle du contrat avec M. Ewers, de cinq ans. La durée des contrats de RHJI avec son senior management de Tokyo est généralement de trois ans avec faculté de prorogation de deux fois un an, dans chaque cas, à chaque fois à partir du 31 mars 2005.

Ces contrats peuvent être résiliés à tout moment par RHJI. A l'exception du senior management de Tokyo de RHJI et sous réserve d'exigences légales, en règle générale, aucune indemnité de rupture ne sera versée aux membres du senior management de RHJI en cas de résiliation. RHJI paiera des indemnités de rupture aux membres japonais de son senior management de Tokyo si la résiliation du contrat n'est pas due à un juste motif. Le montant de l'indemnité sera généralement le montant le plus bas entre (1) un mois de salaire de base moyen par année de service et (2) un an de salaire de base. Le paiement d'une indemnité de rupture sera soumis à la réception, par RHJ International Japan, Inc., d'un reçu pour règlement de tout compte et d'une renonciation générale à tout recours à l'encontre de RHJ International Japan, Inc., de ses filiales et de toutes les personnes liées à celle-ci, en ce compris RHJI.

Programme de stock option

RHJI ne prévoit pas de mettre en place un programme de *stock option* avant au moins deux ans. L'adoption de tout programme de *stock option* sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration de RHJI.

Actions de RHJI détenues par certains des administrateurs et membres du senior management de RHJI

- Le Président du Conseil d'Administration détient, indirectement, environ 223.262 actions ordinaires existantes de RHJI;
- Lord Jacob Rothschild (en ce compris certaines entités liées) détient environ 5,20% de l'ensemble des actions ordinaires existantes de RHJI;
- le Chief Executive Officer de RHJI (directement ou via certaines entités liées) détient, pour compte propre, environ 8,11% de l'ensemble des actions ordinaires existantes de RHJI;
- les membres du senior management de RHJI autres que M. Collins détiennent, directement ou indirectement, environ 1,91% de l'ensemble des actions ordinaires existantes de RHJI; et
- les administrateurs, le Chief Executive Officer et d'autres membres du senior management de RHJI détiennent ensemble environ 15,5% de l'ensemble des actions ordinaires existantes de RHJI.

La plupart de ces actions sont soumises à certaines conventions de blocage de titres avec RHJI et/ou avec les institutions financières responsables de son offre en souscription initiale réalisée en mars 2005. Ces accords ont été décrits dans le prospectus de cotation du 23 mars 2005 qui a été établi dans le cadre de l'admission à la cote d'Euronext Brussels des actions ordinaires de RHJI (cette cotation ayant été réalisée en mars 2005).

Commissaires

En vertu du droit belge, les commissaires sont nommés par résolution adoptée par vote à la majorité simple à une Assemblée Générale. Les commissaires sont nommés pour un terme de trois ans renouvelable. Les commissaires ne peuvent être révoqués en cours de mandat que pour juste motif, par l'Assemblée Générale. KPMG Réviseurs d'Entreprises/Bedrijfsrevisoren (représenté par M. Benoit Van Roost, associé) et BDO Réviseurs d'Entreprises/Bedrijfsrevisoren (représenté par M. Félix Fank, associé) ont été nommés commissaires de RHJI lors de sa constitution. Si KPMG est empêchée de participer à l'établissement d'un rapport imposé par le Code belge des sociétés du fait de contraintes juridiques aux États-Unis, le rapport concerné sera établi par BDO agissant seul.

L'Assemblée Générale fixe la rémunération des commissaires de RHJI pour les services qu'ils effectuent dans le cadre de la révision des comptes de RHJI. Leurs honoraires annuels pour ces services sont de 200.000 €, hors TVA et hors frais, comme approuvé par les actionnaires lors de leur assemblée du 23 mars 2005. Ce montant ne comprend pas la rémunération exceptionnelle perçue en 2004 et en 2005 pour un montant d'environ 6 millions €. Cette rémunération représente les honoraires d'audits et de services connexes rendus par les firmes membres de KPMG et BDO dans le cadre de l'offre en souscription initiale de RHJI réalisée en mars 2005.

Assemblée Générale

RHJI tient son Assemblée Générale Annuelle le troisième mardi de septembre de chaque année. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le jour ouvrable suivant. Lors de cette assemblée, le Conseil d'Administration ainsi que les commissaires font rapport sur la gestion et sur la situation financière de RHJI à la fin de l'exercice social précédent. Les actionnaires de RHJI votent ensuite sur l'approbation des comptes annuels, l'affectation des bénéfices ou de la perte, la nomination, si nécessaire, de nouveaux administrateurs ou commissaires, ainsi que la décharge de responsabilité aux administrateurs et aux commissaires (voir "Commissaires") pour l'exercice social précédent.

Le Conseil d'Administration ou les commissaires peuvent convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à tout moment lorsque l'intérêt de RHJI le requiert. Des actionnaires représentant un cinquième du total du capital social peuvent également convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire.

Toutes les convocations aux Assemblées Générales contiennent l'ordre du jour de l'assemblée ainsi que les recommandations du Conseil d'Administration sur les questions soumises au vote. Les convocations sont publiées conformément au Code belge des sociétés et sur le site internet de RHJI (www.rhji.com).

A l'exception de ce qui est énoncé ci-dessous, aucun quorum n'est requis pour les Assemblées Générales et les décisions sont prises à la majorité simple des voix se rattachant aux actions présentes ou représentées. Chaque action ordinaire donne droit à une voix.

Les résolutions portant sur des modifications aux statuts de RHJI sont soumises à des exigences de quorum et majorité spéciaux. Plus précisément, toute résolution sur ces questions exige la présence en personne ou par procuration d'actionnaires détenant au total au moins 50% du capital social de RHJI et le vote sur ces questions doit recueillir l'approbation d'au moins 75% des actions présentes ou représentées lors de l'assemblée (80% en cas de modification de l'objet social ou de la forme juridique de RHJI). Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée doit être convoquée. Lors de la seconde assemblée, aucun quorum n'est requis. La règle de majorité spéciale demeure par contre d'application.

Code de conduite et d'éthique

Le Code de conduite et d'éthique de RHJI contient un résumé des valeurs, principes et pratiques commerciales qui guident la conduite des affaires de RHJI. Le code définit un ensemble de principes de base relatifs au minimum d'exigences avec lesquelles chacun des employés, dirigeants, membres du senior management, administrateurs, conseillers et consultants de RHJI sont tenus de se familiariser et qu'ils sont tenus d'appliquer comme principes directeurs dans l'exécution quotidienne de leurs fonctions.

Outre les principes généraux, il contient des règles spécifiques relatives à diverses questions de conformité en matière juridique et éthique, dont les conflits d'intérêt, les mandats d'administrateurs au sein de sociétés extérieures et autres activités extérieures, les cadeaux et activités récréatives d'affaires, qu'ils soient offerts ou reçus, la concurrence et la négociation équitable, la discrimination et le harcèlement, la santé et la sécurité, la confidentialité et la protection des données personnelles et la protection des informations confidentielles. Le code prévoit également des procédures de traitement des plaintes concernant des questions d'audit.

Le code encourage la dénonciation de toute conduite illégale ou non conforme à l'éthique, et prévoit des procédures de rappel à l'ordre. Ceci inclut la possibilité de formuler une plainte de manière anonyme.

Le code est destiné à renforcer les autres procédures de RHJI, telles que le Code de transactions et de publicité (voir "Code de transactions et de publicité"), et l'engagement général de RHJI de se conformer aux législations applicables; il n'est pas destiné à se substituer à ces législations.

Pour une description de la dérogation aux dispositions du code qui s'appliqueraient aux activités extérieures de M. Collins, voir "Chief Executive Officer".

Code de transactions et de publicité

Le Code de transactions et de publicité s'applique à tous les employés, dirigeants, membres du senior management et administrateurs de RHJI, ainsi qu'aux autres personnes et entités indiquées dans ce code.

L'objectif du code est d'assurer qu'aucune de ces personnes et entités ne commette d'abus, ni ne se place en situation de suspicion d'abus, et maintienne la confidentialité des informations susceptibles d'avoir une influence sur le cours des actions qu'elles peuvent avoir ou être présumées avoir, en particulier pendant les périodes précédant l'annonce de résultats financiers ou l'annonce d'événements ou décisions susceptibles d'avoir une influence sur le cours des actions. A cette fin, le code fixe des normes minimales à suivre. En particulier, sous réserve d'une autorisation spéciale qui ne peut être accordée que dans des circonstances très limitées, les personnes visées ne peuvent réaliser des opérations sur les actions ordinaires de RHJI pendant les périodes fermées ou les périodes d'interdiction. Une période fermée est définie en substance comme la période précédant la publication de résultats financiers périodiques, commençant le dernier jour de la période couverte par ces résultats et se terminant à la date de cette publication. Une période d'interdiction est une période déterminée comme une période sensible par le *General Counsel* de RHJI ou le Conseil d'Administration de RHJI. Le Code n'est pas destiné à se substituer aux lois applicables interdisant les opérations d'initiés et la divulgation d'informations susceptibles d'avoir une influence sur le cours d'actions.

Information des actionnaires

Toutes les actions ordinaires existantes de RHJI ont été admises à la cotation sur Euronext Brussels et font partie du BEL Mid Index depuis le 1er juillet 2005.

Code action :	RHJI
Code ISIN :	BE0003815322
Code Reuters :	RHJI.BR
Code Bloomberg :	RHJI.BB
Nombre d'actions :	77.845.547
Capitalisation boursière (31/07/2005) :	1.557 million €

Performance du cours de l'action

Mois	Cours de l'action				Volume
	Dernier	Moyen	Plus haut	Plus bas	Nombre moyen d'actions négociées
Mars-05*	22,05	21,49	22,88	19,75	2.559.349
Avril-05	19,80	20,95	23,00	19,50	248.815
Mai-05	20,50	19,41	20,80	17,32	54.862
Juin-05	19,50	19,43	20,55	18,40	34.982
Juillet-05	20,00	19,93	20,80	19,00	38.354

* Premier jour de cotation le 24 mars 2005

Structure d'actionariat

Le capital social de RHJI s'élève à 778.455.470 millions € et est représenté par 77.845.547 actions sans valeur nominale. Toutes les actions sont admises à la cotation sur Euronext Brussels, ont les mêmes droits et valeur comptable et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix.

Sur la base des déclarations de transparence reçues par RHJI conformément au droit belge et aux statuts de RHJI, trois actionnaires ont déclaré à RHJI leur détention de droits de vote relatifs à RHJI.

Les pourcentages indiqués ci-dessous sont relatifs aux droits de vote afférents au nombre total d'actions existantes émises par RHJI.

1. Timothy C. Collins et entités liées: 11,19% (y compris 3,08% de parts détenues pour compte d'autrui).

Conformément aux règles belge, ces 11,19% représentent une combinaison de titres détenus que M. Collins (directement ou via des entités liées à M. Collins) (8,11%) et de titres détenus par des entités liées à M. Collins et dont M. Collins est considéré avoir le droit de vote bien que ces actions sont détenues pour compte d'autrui (3,08%).

Environ 91% des actions que M. Collins détient pour compte propre sont soumises à une convention de blocage de titre d'une durée de cinq ans avec RHJI et à une convention de blocage de titres d'une durée de 18 mois avec les institutions financières chefs de file de l'offre de RHJI réalisée en mars 2005. Les actions détenues par le senior management de RHJI et dont M. Collins est considéré avoir le droit de vote (1,91%) sont en général soumises à des conventions de lock-up identiques.

2. Mitsubishi Corporation: 6,26%.

3. Lord Rothschild et entités liées: 5,20%.

Ce pourcentage comprend les droits de vote afférents aux actions détenues par le Groupe de Sociétés J. Rothschild, qui comprend RIT Capital Partners plc ainsi que des trusts familiaux et caritatifs liés à Lord Rothschild.

Relations avec les investisseurs

Les actionnaires et investisseurs souhaitant obtenir des copies de ce Rapport Annuel ou d'autres informations sur RHJI peuvent contacter:

Arnaud Denis
Investor Relations Manager
Tel. : +32-(0)2-643 60 13
Fax : +32-(0)2-648 99 38
E-Mail : investor-relations@rhji.com

En accédant au site internet de RHJ International (www.rhji.com), vous trouverez une version PDF du Rapport Annuel, des comptes annuels et du rapport de gestion et du rapport des commissaires y relatifs, des communiqués de presse, le cours de l'action et d'autres informations sur RHJ International, en français et anglais.

Calendrier financier

<u>Date</u>	<u>Evènement</u>
Mardi 20 septembre 2005	Assemblée Générale Annuelle
Vendredi 30 décembre 2005	Résultats semestriels 2005 (periode se clôturant au 30 septembre 2005)
Vendredi 30 juin 2006	Résultats préliminaires de l'exercice 2005 complet (exercice social se clôturant au 31 mars 2006)
Mardi 19 septembre 2006	Assemblée Générale Annuelle

[THIS PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK]

[THIS PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK]

[THIS PAGE INTENTIONALLY LEFT BLANK]

